

AUXERRE

AUXERRE

AUXERRE

RAPPORT

D'ACTIVITÉS

2015

AUXERRE, LA VILLE POUR TOUS

RAPPORT D'ACTIVITÉS

SOMMAIRE

●	ÉDITO DU MAIRE	4
●	LE MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL	5
●	L'organigramme général de la ville d'Auxerre	6-7
●	L'effectif de la ville d'Auxerre	8-13
●	Le Compte administratif 2015	14-17
●	LES RAPPORTS D'ACTIVITÉS DES SERVICES MUNICIPAUX	
●	Direction générale des services	18-19
●	Direction de l'administration générale	20-27
●	Direction des moyens généraux	28-33
●	Direction des finances	34-37
●	Police municipale	38-39
●	Direction des ressources humaines	40-43
●	Direction du patrimoine bâti	44-49
●	Direction des @services	50-53
●	Direction de la cohésion sociale	54-69

Direction de l'animation et du rayonnement	70-93
Direction du temps de l'enfant	94-101
Direction @accueil communication	102-107
Direction développement durable	108-113
Direction du cadre de vie	114-119
Direction du dynamisme urbain	120-123

L'ÉDITO DU MAIRE



«DES MÉTIERS ET DES HOMMES»

Une activité, un métier ne se résument pas à un profil ou à une fiche de poste.

L'action publique, dans la diversité des missions qui vous sont confiées, ne vaut que par votre engagement et votre légitimité professionnelle.

Seul le temps autorise la bonne mesure du travail accompli. Arrêt sur image, un rapport d'activités ne délivre qu'une vue imparfaite du mouvement qu'impulsent les femmes et les hommes, dont vous êtes, au service d'Auxerre.

On parle souvent de ressources humaines. Je vois là une belle expression. Elle nous dit toute la richesse des talents et des compétences à l'œuvre dans notre ville.

Acteurs, aux côtés des élus, de la vie publique, vous donnez un visage à vos métiers.

Parce qu'il n'y a pas d'idées ou de projets qui ne soient pas portés par les femmes et par les hommes, soyez fier(e)s de ce que vous accomplissez.

*Pas d'activités sans femmes ni hommes.
Il faut nous en réjouir.*

GUY FÉREZ,
Maire d'Auxerre

LE MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

2015 : UNE ORGANISATION EN MOUVEMENT

Le 30 mars 2015, Monsieur le Maire annonçait, à tous les agents, la mise en place d'une nouvelle organisation, ambitieuse, du XXI^{ème} siècle, résolument tournée vers les usagers, les habitants, les citoyens et le développement de notre territoire.

Cette nouvelle organisation est le résultat d'un travail collaboratif intense qui a duré près d'une année. Quatre principes en constituent le fondement : une organisation qui reflète les priorités du plan de mandat, place les usagers, habitants, citoyens en son cœur, se modernise en ouvrant largement son accès par les télé-services et qui se situe dans une perspective d'amélioration continue de son action.

D'avril à décembre, toutes les Directions, en concertation avec les agents, ont travaillé sur leur projet 2015-2020. Les missions, les projets, et les organigrammes y sont développés. Ces projets ont été présentés et validés par la Municipalité dans sa séance du 3 novembre. Ils ont ensuite été présentés en Comité Technique Paritaire. Tous les projets de directions sont accessibles à tous sur notre Intranet.

L'organigramme définitif et détaillé est en place depuis le début de cette année 2016.

En prolongement de ce travail de fond, des démarches qui structurent notre action collective ont été entreprises : le projet @ccueil unique et la certification Qualiville, la démarche Cit'ergie qui donne un contenu fort à notre plan climat et à notre approche du développement durable, le Schéma Directeur Numérique qui organise notre montée en puissance sur le thème de la ville connectée.

L'année 2015 a été intense et riche de travail collectif.

L'organisation est en marche, en mouvement, en changement.

Grâce à la participation de tous, une dynamique positive, innovante est en route.

CLAUDE SAUVE,
Directeur Général des Services

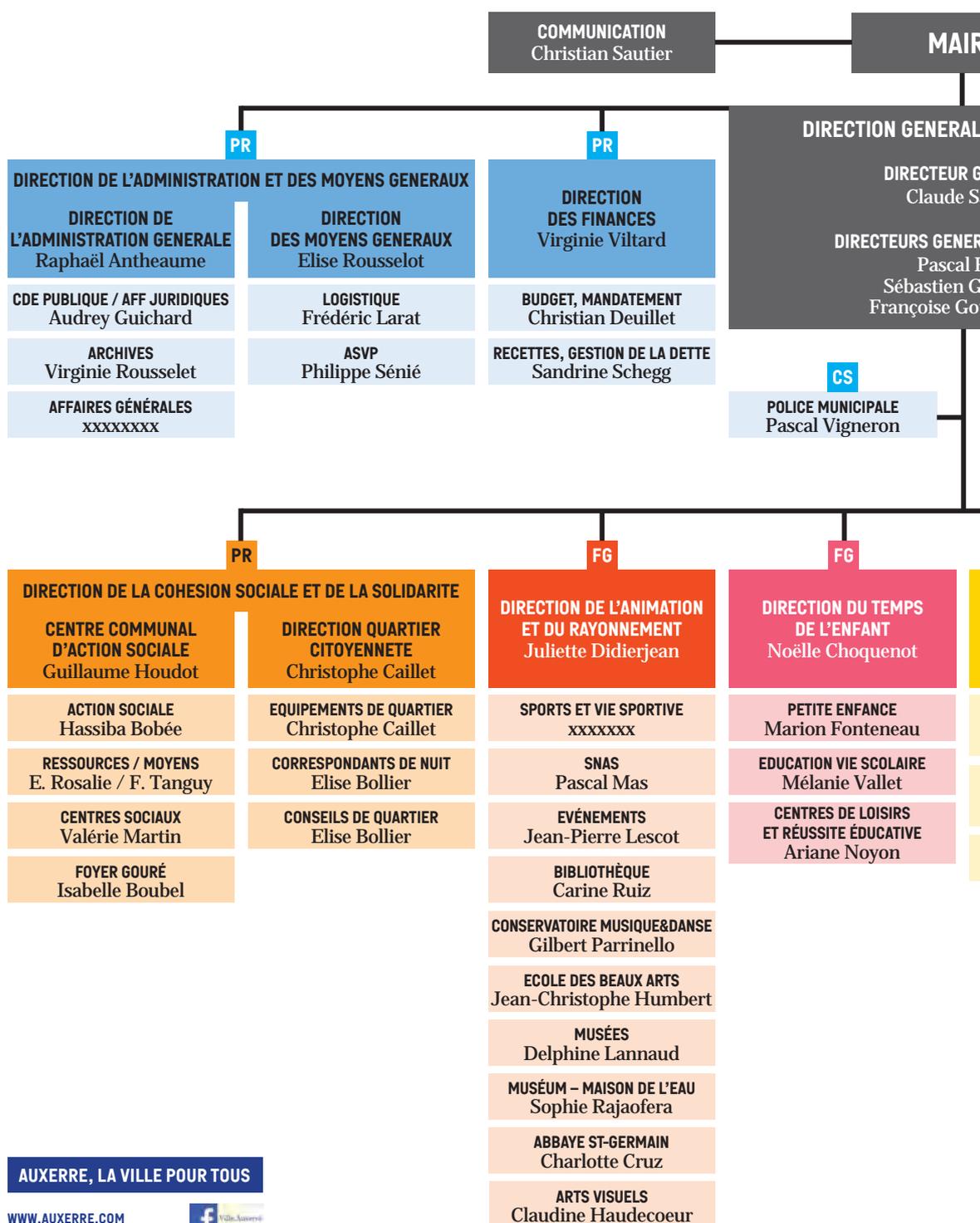


L'ORGANIGRAMME 2015

VILLE D'AUXERRE

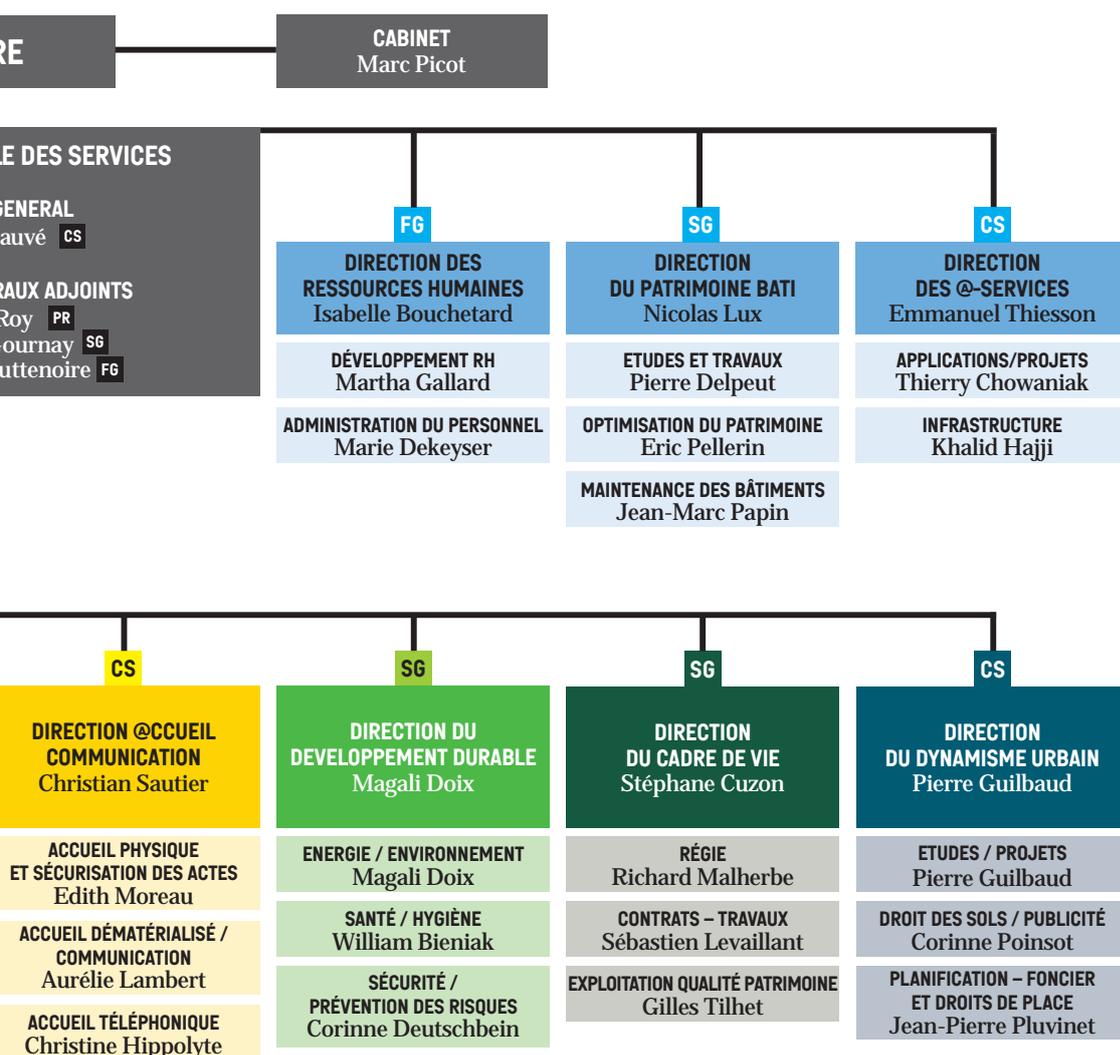
AUXERRE

ORGANIGRAMME



AUXERRE

ME GÉNÉRAL



Maj 20/06/2016

BILAN SOCIAL 2015

STATUTS ET EFFECTIFS

Le bilan social 2015 est réalisé sur la base des 752 agents permanents représentant l'ensemble des personnels permanents, titulaires ou contractuels tels qu'ils sont définis par le décret 97-443 du 25 avril 1997, modifié. Ce bilan ne prend en compte que les agents permanents présents au 31 décembre 2015.

Au 31 décembre 2015, la Ville d'Auxerre compte :

752 agents permanents (stagiaires, titulaires, contractuels)

703 agents stagiaires et titulaires 752

49 agents non titulaires sur emplois permanents

231 agents non titulaires sur emplois non permanents :

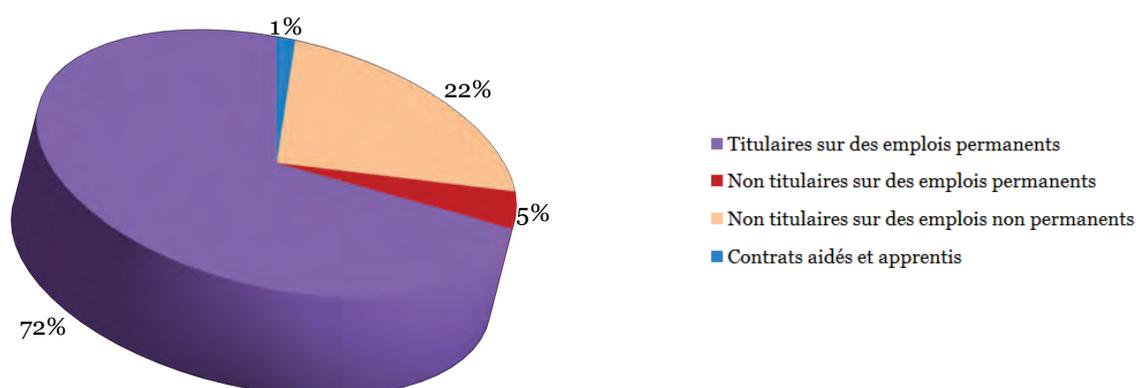
3 collaborateurs de cabinet

228 agents horaires non titulaires

13 emplois d'insertion

Par rapport à 2014, les effectifs permanents ont diminué de 3,4%.

	Ville Auxerre	Collectivités territoriales
Titulaires et stagiaires	71 %	72 %
Non titulaires permanents	6 %	12 %
Emplois aidés	1 %	3 %
Autres	22 %	14 %



RÉPARTITION DES AGENTS PAR DIRECTION ET PAR SERVICE

Titulaires	Non Titulaires Permanents	Total des Permanents	Non Titulaires Non Permanents
703	49	752	231

Cabinet du Maire

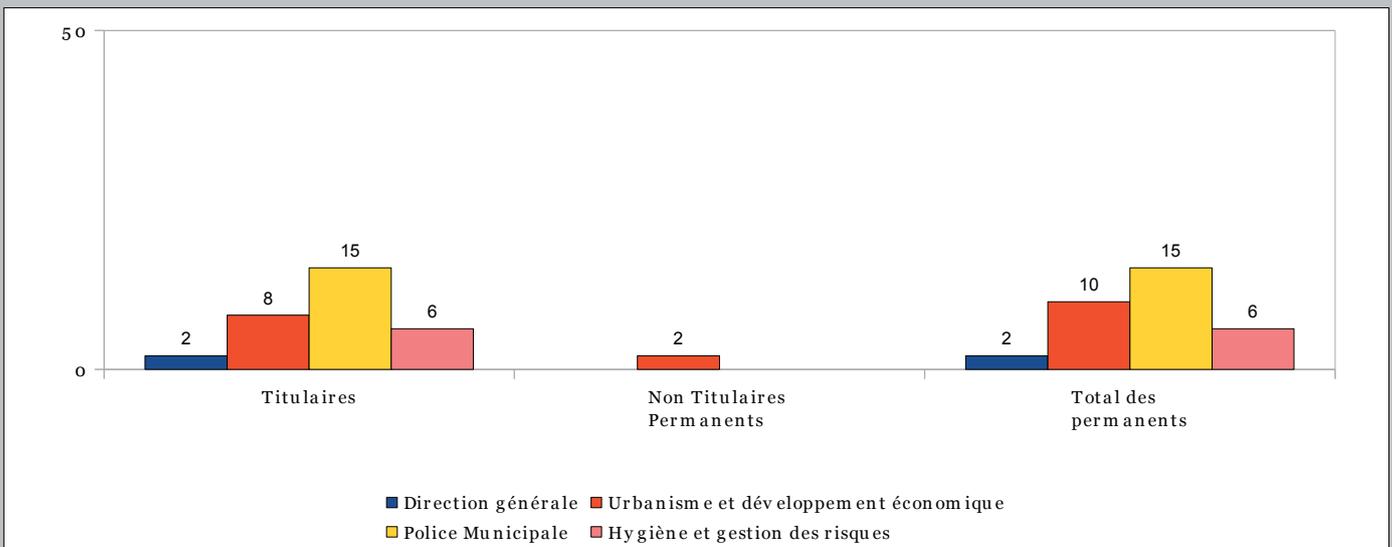
	Titulaires	Non Titulaires Permanents	Total des Permanents	Non Titulaires Non Permanents/Collaborateurs de Cabinet
Cabinet du Maire	4	0	4	12
Total	4	0	4	12

Communication

	Titulaires	Non Titulaires Permanents	Total des Permanents	Non Titulaires Non Permanents
Dir. Communication	11	0	11	0
Total	11	0	11	0

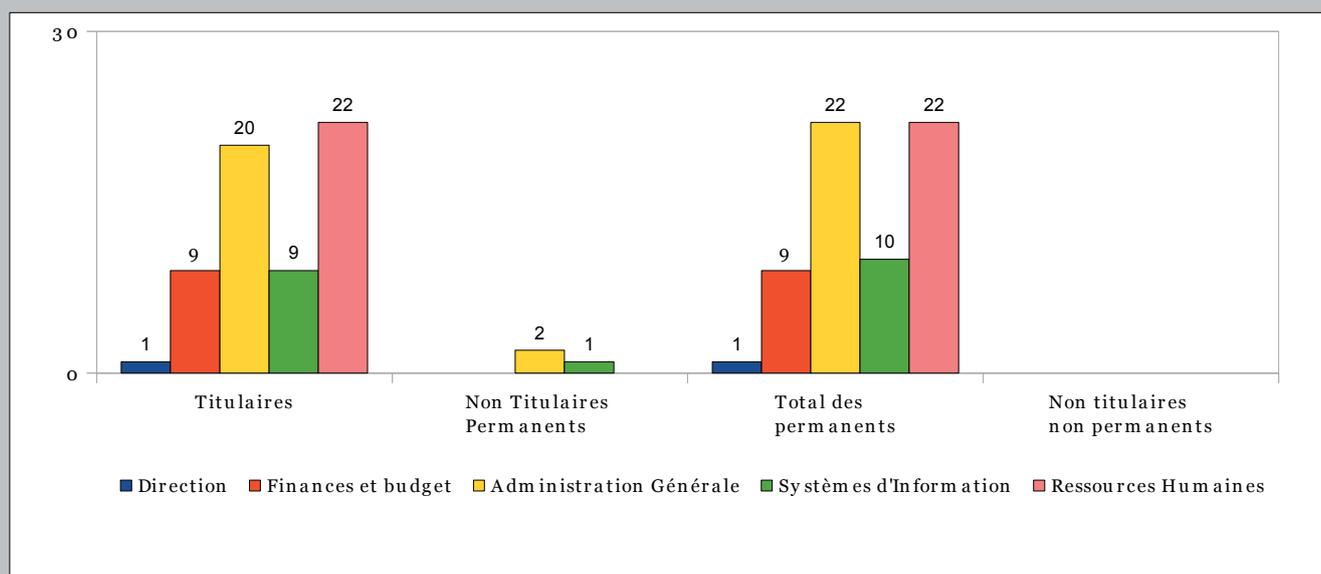
DIRECTION GENERALE DES SERVICES

	Titulaires	Non Titulaires Permanents	Total des permanents	Non titulaires non permanents
Direction générale	2		2	
Urbanisme et développement économique	8	2	10	1
Police Municipale	15		15	
Hygiène et gestion des risques	6		6	
Total	31	2	33	1



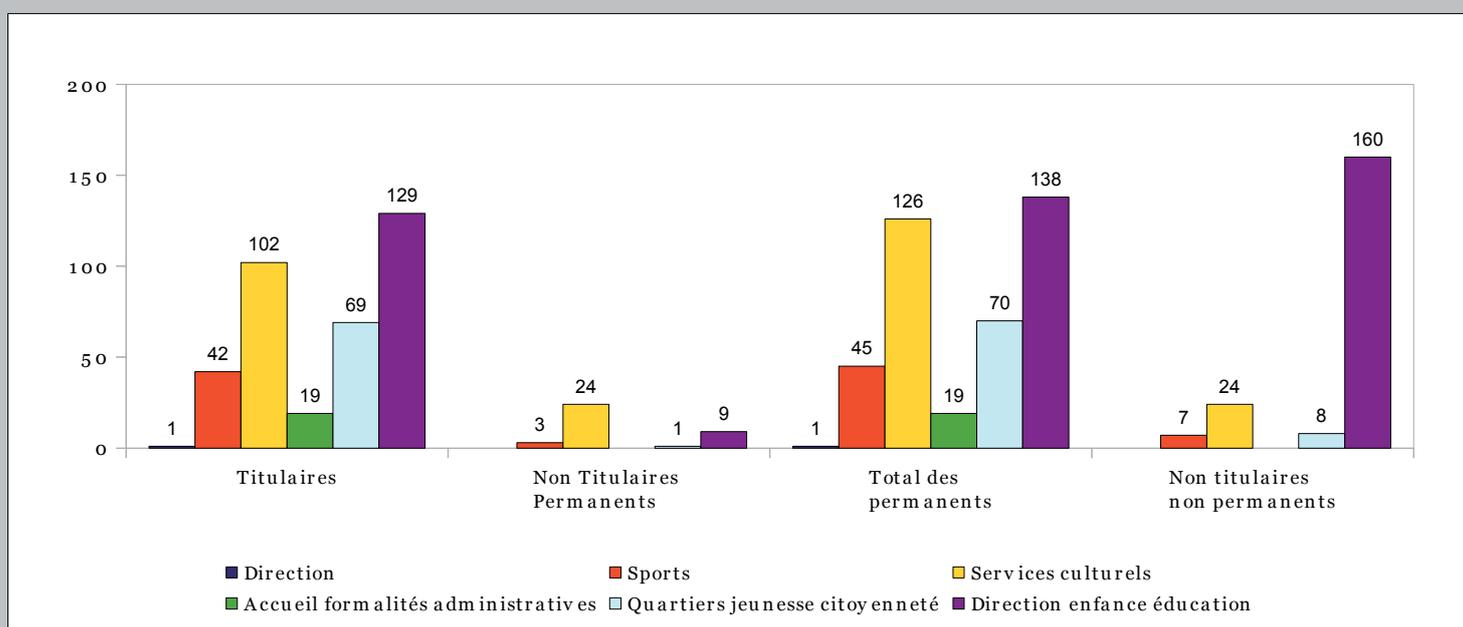
DIRECTION GENERALE CHARGEE DES SERVICES RESSOURCES

	Titulaires	Non Titulaires Permanents	Total des permanents	Non titulaires non permanents
Direction	1		1	
Finances et budget	9		9	
Administration Générale	20	2	22	
Systèmes d'Information	9	1	10	
Ressources Humaines	22		22	
Total	61	3	64	



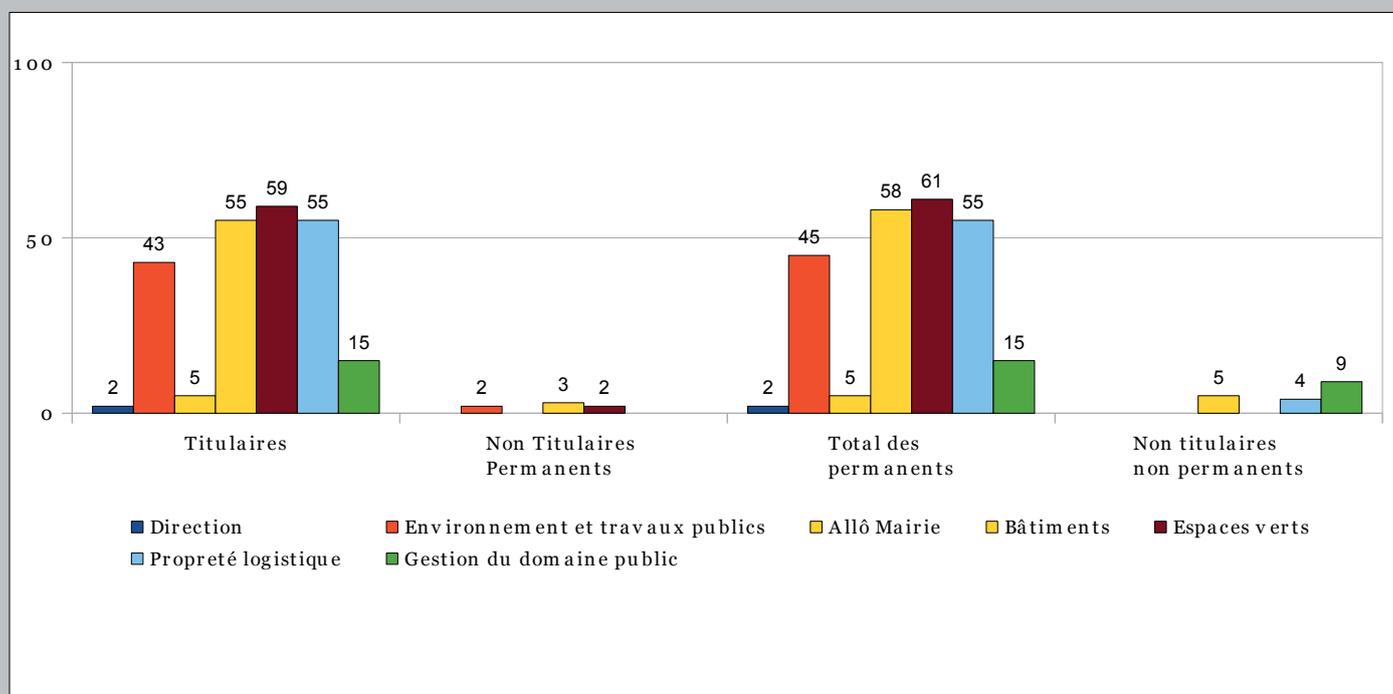
DIRECTION GENERALE CHARGEE DES SERVICES A LA POPULATION

	Titulaires	Non Titulaires Permanents	Total des permanents	Non titulaires non permanents
Direction	1		1	
Sports	42	3	45	7
Services culturels	102	24	126	24
Accueil formalités administratives	19		19	
Quartiers jeunesse citoyenneté	69	1	70	8
Direction enfance éducation	129	9	138	160
Total	362	37	399	199



DIRECTION GENERALE CHARGEE DES SERVICES TECHNIQUES

	Titulaires	Non Titulaires Permanents	Total des permanents	Non titulaires non permanents
Direction	2		2	
Environnement et travaux publics	43	2	45	
Allô Mairie	5		5	
Bâtiments	55	3	58	5
Espaces verts	59	2	61	
Propreté logistique	55		55	4
Gestion du domaine public	15		15	9
Total	234	7	241	18



TOTAL GENERAL

Titulaires	Non Titulaires Permanents	Total des permanents	Non titulaires non permanents
703	49	752	231

COMPTE ADMINISTRATIF

DEPENSES D'INVESTISSEMENT				
Chapitre	Libellé	Crédits ou-verts	Mandats émis	Taux réalisation
		(en €)	(en €)	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	637 536,32	276 158,66	43,32 %
204	Subventions d'équipement versées	1 676 742,40	601 020,06	35,84 %
21	Immobilisations corporelles	1 533 995,24	862 420,95	56,22 %
23	Immobilisations en cours	10 568 072,23	6 658 606,10	63,01 %
16	Emprunts et dettes assimilées	20 857 410,78	9 586 730,76	45,96 %
27	Autres immobilisations financières	150 000,00	100 000,00	66,67 %
45...1	Total des opé pour compte de tiers	25 392,00	25 392,00	100,00 %
040	Opé d'ordre de transfert entre sections	980 000,00	451 990,77	46,12 %
041	Opérations patrimoniales	880 000,00	294 699,88	33,49 %
TOTAL		37 309 148,97	18 857 019,18	50,54 %

RECETTES D'INVESTISSEMENT				
Chapitre	Libellé	Crédits ou-verts	Titres émis	Taux réalisation
		(en €)	(en €)	
13	Subventions d'investissement	3 130 029,11	1 909 362,57	61,00 %
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	19 507 643,00	5 907 737,71	30,28 %
23	Immobilisations en cours	0,00	985,28	
10	Dot fonds divers et réserves	2 613 472,00	2 777 062,92	106,26 %
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	2 028 705,78	2 028 705,78	100,00 %
165	Dépôts et cautionnements reçus	4 300,00	5 439,00	126,49 %
27	Autres immobilisations financières	138 000,00	83 905,85	60,80 %
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 006 173,93		0,00 %
45...2	Total des opé pour le compte de tiers	25 392,00	25 392,00	100,00 %
021	Virement de la section de fonctionnement	8 029 104,78		0,00 %
040	Opé d'ordre de transfert entre sections	3 595 534,07	4 059 421,71	112,90 %
041	Opérations patrimoniales	880 000,00	294 699,88	33,49 %
TOTAL		40 958 354,67	17 092 712,70	41,73 %

Taux de réalisation

Le taux de réalisation permet la comparaison avec les crédits disponibles qui comprennent les crédits votés au budget primitif auxquels s'ajoutent les reports et les décisions modificatives.

Les taux de réalisation élevés de la section de fonctionnement démontrent la bonne estimation des dépenses et la prudence quant à l'estimation des recettes.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				
Chapitre	Libellé	Crédits ouverts	Mandats émis	Taux réalisation
		(en €)	(en €)	
011	Charges à caractère général	12 766 919,00	11 813 368,68	92,53 %
012	Charges de personnel et frais assimilés	30 280 341,00	29 972 140,16	98,98 %
014	Atténuations de produits	308 839,00	281 226,00	91,06 %
65	Autres charges de gestion courante	9 496 669,00	9 440 161,73	99,40 %
66	Charges financières	1 831 000,00	1 697 799,19	92,73 %
67	Charges exceptionnelles	124 750,00	108 016,98	86,59 %
68	Dotations aux provisions	351 500,00	330 500,00	94,03 %
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	8 029 104,78		0,00 %
042	<i>Opé d'ordre de transfert entre sections</i>	3 595 534,07	4 059 421,71	112,90 %
TOTAL		66 784 656,85	57 702 634,45	86,40 %

RECETTES DE FONCTIONNEMENT				
Chapitre	Libellé	Crédits ouverts	Titres émis	Taux réalisation
		(en €)	(en €)	
013	Atténuations de charges	197 000,00	203 881,13	103,49 %
70	Produits des services, du domaine et ventes...	1 971 720,00	2 065 846,08	104,77 %
73	Impôts et taxes	40 395 127,00	40 842 109,96	101,11 %
74	Dotations et participations	14 107 015,00	14 140 334,83	100,24 %
75	Autres produits de gestion courante	1 524 363,00	1 420 413,33	93,18 %
76	Produits financiers	0,00	563,77	
77	Produits exceptionnels	1 229 313,07	1 400 420,81	113,92 %
78	Reprises sur provisions	0,00	9 450,00	
042	<i>Opé d'ordre de transfert entre sections</i>	980 000,00	451 990,77	46,12 %
TOTAL		60 404 538,07	60 535 010,68	100,22 %

Approche programme.

Les principaux projets qui se sont poursuivis ou ont été achevés en 2015 sont :

APCP coulée verte	42 546,00 €
APCP RU Brichères	294 882,04 €
APCP RU Rive Droite	398 721,77 €
APCP RU Sainte Geneviève	502 203,21 €
APCP IUT Maison étudiante	1 599 102,90 €
APCP RU Brichères Sainte-Geneviève	58 080,00 €
APCP RU Rosoirs	15 480,00 €

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Encours de dette

L'encours de dette au 31 décembre 2015 s'affiche à 59 786 980 € contre 63 917 031 € au 31 décembre 2014 soit un désendettement de 6,46 % (soit plus de 4 M€). C'est la deuxième année que la Ville se désendette.

Conclusion :

L'année 2015 marque la deuxième année de forte baisse des dotations de l'État. La Ville y a fait face grâce à des économies drastiques sur son fonctionnement et à un effort demandé aux associations. Cela lui a permis de ne pas avoir recours à une augmentation de la fiscalité.

La Ville se désendette de plus de 4 M€, ce qui permet d'améliorer sa capacité de désendettement.

Globalement, la situation financière de la Ville s'améliore en 2015 :

- son épargne de gestion est stable, voire en légère augmentation ;
- son épargne brute ou autofinancement augmente légèrement si on ne tient pas compte du résultat exceptionnel ;
- son endettement diminue.

Analyse des investissements par secteur d'intervention

	Libellé	0 Services généraux des administra- tions (en €)	1 Sécurité et salubrité publiques (en €)	2 Enseigne- ment et formation (en €)	3 Culture (en €)	4 Sport et jeunesse (en €)	5 Interven- tions sociales et santé (en €)
20	Immobilisations incorpo- relles	114 712,29	0,00	0,00	39 164,36	17 677,20	0,00
204	Subventions d'équipe- ment versées	0,00	0,00	0,00	2 896,00	107 426,72	0,00
21	Immobilisations corpo- relles	334 897,21	2 419,20	30 583,89	97 212,59	79 311,61	0,00
23	Immobilisations en cours	232 447,80	486,76	2 193 137,95	867 284,82	296 692,22	1 521,98
	Total	682 057,30	2 905,96	2 223 721,84	1 006 557,77	501 107,75	1 521,98

	Libellé	6 Famille (en €)	7 Logement (en €)	8 Aménagement et services ur- bains environnement (en €)	9 Action économique (en €)	TOTAL (en €)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	104 604,81	0,00	276 158,66
204	Subventions d'équipement ver- sées	59 287,31	419 905,34	11 504,69	0,00	601 020,06
21	Immobilisations corporelles	5 229,83	0,00	312 520,44	246,18	862 420,95
23	Immobilisations en cours	83 552,42	40 881,97	2 697 064,75	245 535,43	6 658 606,10
	Total	148 069,56	460 787,31	3 125 694,69	245 781,61	8 398 205,77

Les principales dépenses concernent les fonctions suivantes :

- l'aménagement avec la poursuite des opérations de rénovation urbaine ;
- l'enseignement avec les travaux pour la construction du 4^{ème} bâtiment de la vie étudiante ;
- la culture avec notamment les travaux de mise en conformité de l'Abbaye Saint-Germain.

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

Directeur Général : **CLAUDE SAUVE** - 03 86 72 43 06

POLICE MUNICIPALE
PASCAL VIGNERON - 03 86 72 43 72



PASCAL ROY
03 86 72 43 08

SÉBASTIEN GOURNAY
03 86 72 43 10

CLAUDE SAUVE
03 86 72 43 06



AUVE
43 06

FRANÇOISE GOUTTENOIRE
03 86 72 43 96

DIRECTION ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Directeur : **RAPHAËL ANTHEAUME** - 03 86 72 43 17

PAROLES

Quel bilan tirez-vous de cette année 2015 ?

« Elle a été riche en projets structurants pour les trois services qui composent la direction de l'administration générale : les archives, la commande publique-affaires juridiques et les affaires générales.

Je constate que les agents ont su se mobiliser, même si notre direction a du faire face à de nombreuses mutations. Cela nous a conduit à accélérer l'adaptation de l'équipe aux réalités nouvelles imposées par l'organigramme. »

Les agents ont su se mobiliser

Comment avez-vous accompagné les mutations de votre environnement ?

« Ces mutations sont en effet nombreuses mais notre mission est de les connaître, de les accompagner. Il faut donc les devancer et s'y préparer. Ce fut le cas en 2015 pour la structuration de notre veille normative.

Nous avons également travaillé sur le partage des enjeux des réformes en cours avec les autres services, en les accompagnant dans la mise en oeuvre de ces réformes.

Nous l'avons effectué en parallèle avec la réactualisation de nos périmètres d'intervention. »

Comment avez-vous répondu à la demande de replacer l'utilisateur au coeur de votre démarche ?

« De deux manières. La première, indirecte, a été de collaborer plus en amont avec les services.

La seconde, plus directe, a été de sensibiliser les usagers aux réformes normatives en cours. »

CHEFS DE SERVICES

Archives :

VIRGINIE ROUSSELET

03 86 72 48 53

Commande publique et affaires juridiques :

AUDREY GUICHARD

03 86 72 44 28

Affaires générales :

03 86 42 07 15

MOYENS HUMAINS

21 AGENTS

Direction : 1 agent

Archives : 3 agents

Commande publique et Affaires juridiques : 7 agents

Affaires générales : 10 agents

TOTAL : 21 agents

MOYENS

FINANCIERS

Dépenses de fonctionnement mandatées au 31 décembre 2015 :

414 356,27 €



MISSIONS



- Assurer les missions obligatoires que sont la collecte, le classement, la conservation et la communication des documents produits ou reçus par la commune, ses délégataires de services publics et ses établissements publics.
- Conseiller les services dans la gestion de leurs archives
- Apporter une expertise dans les pratiques de la ville relatives à la gestion documentaire
- Garantir la liberté d'accès aux documents administratifs
- Valoriser auprès des publics le patrimoine documentaire conservé

INDICATEURS

11,85 mètres linéaires : accroissement des volumes conservés. Éliminations réglementaires :

111,39 mètres linéaires, dont :
78,02 ml directement dans les services,
22,7 ml à l'Office Auxerrois de l'Habitat et
10,67 ml aux Archives.

Aide à l'archivage en direction des services :

80 jours de travail effectif d'un agent directement dans les locaux des services producteurs.

60 mètres linéaires environ d'archives triées

85 lecteurs, (dont 43 agents des services municipaux).

533 articles communiqués durant :

139 séances de travail en salle de lecture.

108 recherches par correspondance traitées.

LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

Un nouveau logiciel de gestion des archives a été acquis, ce qui a nécessité un important travail de reprise de données.

LES OUTILS

- Le niveau de détail du récolement a été affiné dans le cadre de son intégration au nouveau logiciel de gestion.
- L'état des fonds et les bases de données de gestion des lecteurs, communications et prêts ont été complétés.
- 12 instruments de recherche ont été réalisés.
- Les Archives ont réalisés 2 tableaux de gestion à destination de la Direction du Cadre de Vie et du service études et travaux neufs.
- L'enquête statistique annuelle à destination du Service interministériel des Archives de France a été effectuée.



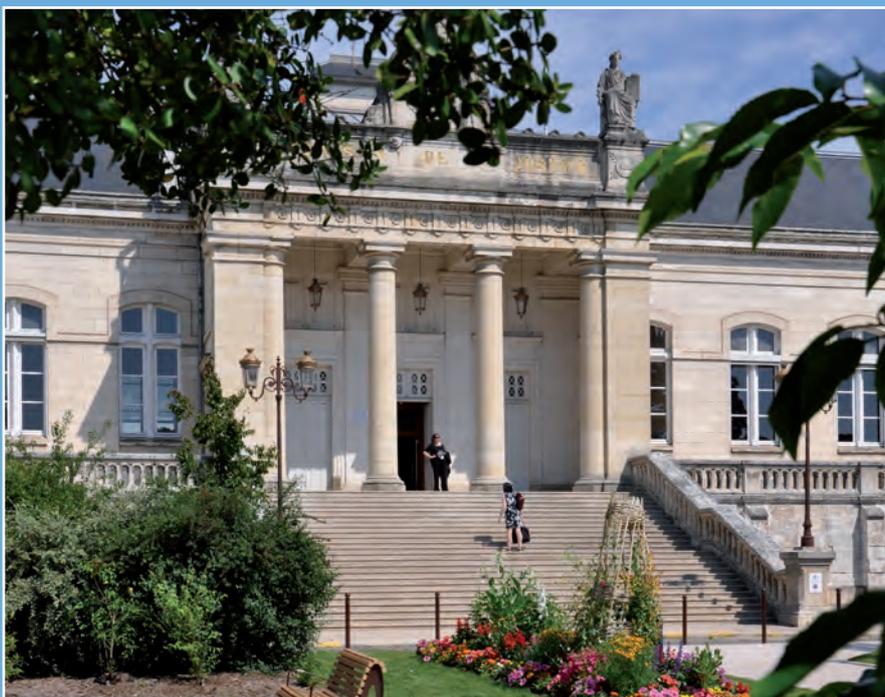
PARTICIPATION AUX GRANDS PROJETS TRANSVERSAUX

VILLE CONNECTÉE *Développement des échanges numériques pour les demandes d'actes*

Mis en ligne des inventaires des différents fonds des archives

DÉVELOPPEMENT DURABLE *Élimination des archives avec obligation de recyclage des documents*

MISSIONS



COMMANDE PUBLIQUE

- Assurer la sécurité juridique de la passation et l'exécution des marchés publics et délégations de service public
- Assurer l'efficacité économique, sociale et environnementale de la commande publique.

AFFAIRES JURIDIQUES

- Apporter une expertise, un conseil et une veille juridique générale
- Sensibiliser les élus et les services aux problématiques juridiques
- Effectuer un contrôle sur la rédaction des actes administratifs
- Défendre les intérêts de la collectivité en matière de contentieux public, privé ou pénal
- Préserver la responsabilité de la collectivité en matière de protection fonctionnelle et de responsabilité civile
- Préconiser le mode de gestion des services publics locaux le plus adapté en fonction des objectifs.

ACHAT

- Assurer l'efficacité économique et durable des achats
- Garantir la passation des achats centralisés de la collectivité
- Pérenniser, professionnaliser et renforcer la fonction achat

INDICATEURS

76 marchés publics lancés,

1 348 téléchargements de dossiers,

62 marchés notifiés. Achats réalisés pour les services :

107 221 € d'investissement (fournitures, vêtements, copieurs, mobilier, papier, cartouches).

14 recherches juridiques ayant donné lieu à la rédaction d'une note juridique.

14 gestion de dossiers contentieux en cours, dont

6 ouverts en **2015**.

28 dossiers d'assurance, dont

19 dossiers déclarés.

LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE



1/ Premiers textes sur la réforme de la commande publique (ordonnance, décret modifiant les seuils).

2/ Réorganisation des services avec des conséquences sur la préparation et l'exécution des marchés de travaux notamment.

LES OUTILS

- Tableau de suivi des marchés publics du lancement à la notification
- Tableau de suivi des dossiers contentieux
- Tableau statistiques des achats et des marchés
- Plate-forme de dématérialisation des marchés publics e-bourgo
- Intranet : gestion des fournitures, information marchés
- Logiciel e-atal : visualisation pour suivi des stocks de fourni-

PARTICIPATION AUX GRANDS PROJETS TRANSVERSAUX

VILLE CONNECTÉE *Initiation de la réflexion sur la dématérialisation des marchés, dématérialisation de la procédure « fournitures ».*

DÉVELOPPEMENT DURABLE *Clauses d'insertion sociale, normes ou critères environnementaux dans les marchés publics, achats de fournitures durables, rationalisation des imprimantes.*

CONTRAT DE VILLE *Lancement des marchés de travaux ANRU (travaux rues Renoir et Fragonard, Maison de quartier Sainte Geneviève,...).*

PROJET ÉDUCATIF *Lancement des marchés publics (AMO crèche Kiehlmann, Restaurant scolaire du Pont,...), achats de fournitures scolaires.*

MISSIONS



- Organiser la préparation, le déroulement et le suivi du conseil municipal
- Rédiger et garantir le formalisme des actes réglementaires de la commune
- Piloter la centralisation des arrêtés
- Préparer les différentes délégations des élus et des agents
- Assurer la fonction courrier
- Optimiser et mutualiser les ressources documentaires
- Assurer la tenue de la régie financière de recettes des locations de salles

AFFAIRES GÉNÉRALES (TECHNIQUE)

- Proposer la location de 16 salles municipales aux utilisateurs internes et externes
- Mettre à disposition des moyens logistiques et informatiques pour les services
- Organiser le gardiennage de l'Hôtel de ville.

INDICATEURS

Assemblées :

5 conseils municipaux

175 délibérations

1 950 arrêtés réglementaires

Courrier :

118 013
courriers et colis affranchis

46 points de distribution

Location et moyens :

2 037 réservations enregistrées pour les salles internes et externes

LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

1/ La mutualisation des anciens services Palm et Assemblées pour créer le nouveau service des affaires générales dans le cadre du projet de direction.

2/ Le transfert des missions accueil physique et téléphonique du Palm auprès de la direction @ccueil.

3/ La centralisation des crédits de la documentation.

4/ Le déménagement des agents principalement regroupés au 3^{ème} étage de l'hôtel de ville.

5/ Le départ de 3 agents.

LES OUTILS

- Tableau de bord des conseils municipaux
- Enregistrement des actes réglementaires
- Plateforme e-bourgogne pour la passation des actes administratifs
- Logiciel agora pour la gestion des réservations de salles
- Logiciel Pitney Bowes pour le suivi du budget affranchissement

PARTICIPATION AUX GRANDS PROJETS TRANSVERSAUX

VILLE CONNECTÉE *Progression des échanges numériques avec la Préfecture dans le cadre du programme Actes, possibilité de saisir l'administration municipale directement en ligne, publication numérique des délibérations du conseil municipal, publication numérique hebdomadaire du recueil des actes administratifs, utilisation de la procédure dématérialisée du conseil municipal, augmentation de la diffusion des revues numériques.*

DÉVELOPPEMENT DURABLE *Développement des transports doux avec la mise à disposition de vélos pour les agents, augmentation de la dématérialisation des actes et diminution des impressions et des transports des documents.*

CONTRAT DE VILLE *Passation des actes (délibérations, conventions) nécessaires à l'exécution du contrat de ville, veille juridique sur les nouvelles obligations d'exécution du contrat de ville et notamment le bilan annuel à présenter en conseil municipal.*

PROJET ÉDUCATIF *Mise à disposition des salles et passation de conventions pour l'organisation des activités périscolaires.*

DIRECTION MOYENS GÉNÉRAUX

Directrice : **ÉLISE ROUSSELOT** - 03 86 42 04 63

PAROLES

Quel bilan tirez-vous de cette année 2015 ?

« Nous avons du faire face à la fois au travail sur le terrain et à la réflexion collective imposée par la nouvelle organisation des services. La direction des moyens généraux est une petite direction amenée à évoluer. »

Comment vous êtes vous adapté à un environnement en pleine mutation ?

« Notre direction représente un des axes de la refonte de l'organigramme de la Ville. Elle lui fait porter la rationalisation des moyens notamment en travaillant à la mutualisation entre services. En plus des missions qui nous sont allouées, nous devons proposer toute piste de mutualisation ou d'optimisation qui permettrait de réaliser des économies ou de rendre les services de façon plus efficiente. »

« Nous devons faire preuve de réactivité au quotidien »

Comment avez-vous participé au renforcement des actions qui permettent de placer l'utilisateur au cœur de la démarche ?

« Nous le faisons d'abord, en visant la qualité dans toutes nos actions quotidiennes. Nous sommes une direction ressources, au service des directions plus chargées des services à la population qui sont en permanence en contact avec les usagers. Nous devons, à ce titre, faire preuve de réactivité au quotidien, sans négliger les grands chantiers d'optimisation du fonctionnement de la Ville. »

CHEF DE SERVICE

Logistique : **FRÉDÉRIC LARAT** - 03 86 42 04 70

CHEF D'ÉQUIPE

ASVP : **PHILIPPE SÉNIÉ** - 03 86 72 44 32

MISSIONS

DIRECTION

- Mutualisation et optimisation des moyens communs
- Coordination et suivi des activités des services
- Suivi financier de la Direction des Moyens Généraux
- Gestion administrative et technique du parc véhicules et engins
- Instruction des dossiers d'acquisition de nouveaux véhicules et engins
- Suivi du contrat assurance de la flotte automobile
- Gestion des sinistres
- Suivi des contrats d'entretien véhicules et engins
- Suivi des consommations, kilométrages, émissions de CO₂ des véhicules de la Ville et de la Communauté de l'Auxerrois
- Gestion de la station carburants du Centre Technique Municipal pour la Ville et la Communauté de l'Agglomération.
- Approvisionnement en carburants des véhicules et fourniture des cartes de télépéage.
- Approvisionnement en fuel domestique des bâtiments
- Suivi des commandes investissement en matériels pour les services de la Ville
- Suivi des redevances et taxes véhicules et radiotéléphones
- Gestion des déchets



MOYENS HUMAINS

29 AGENTS

Direction : 3 agents

Logistique : 20 agents

ASVP : 6 agents

TOTAL : 29 agents

MOYENS FINANCIERS

Dépenses de fonctionnement mandatées au 31 décembre 2015 :

590 391,45 €

PARTICIPATION AUX GRANDS PROJETS TRANSVERSAUX

VILLE CONNECTÉE *Utilisation amplifiée du logiciel ATAL.*

DÉVELOPPEMENT DURABLE *par l'achat de véhicules propres et gestion des carburants, par le traitement approprié des déchets de la Ville.*

CONTRAT DE VILLE *Appui logistique des manifestations*

PROJET ÉDUCATIF *Support logistique dans les écoles notamment pour le nettoyage et les travaux*

INDICATEURS

Consommations carburants

Ville d'Auxerre

133 969 litres de gazole

749 litres de SP 98

40 205 litres de SP 95

12 414 litres de GPL

17 316 litres de GNR

Consommations carburants

Communauté d'Agglomération

147 536

litres de gazole

3 465 litres de SP 95

4 796 litres de GNR

Consommations de combustible

51 650 litres de fioul

Gestion des sinistres véhicules et engins

57 sinistres dont **37** responsables

Entretien et carburants des véhicules

Coût de l'entretien des véhicules

5 657,28 €

Coût des carburants

5 941,98 €

MOYENS GÉNÉRAUX

LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE



1/ Contrôle quinquennal de la station carburants au titre des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)

2/ Mise en place d'une charte sur l'utilisation des véhicules

3/ Achat d'une nacelle élévatrice

4/ Achat de deux véhicules utilitaires (un Renault Trafic et un Renault Master)

5/ Suppression du fuel domestique à usage de carburant au profit du gas-oil non routier.

INDICATEURS

1 177 interventions

561 prêts de matériel

1 973 ordres de réparation

370 prêts de mini-bus pour

26 640 km

SERVICE LOGISTIQUE

MISSIONS

- Maintenance du mobilier et des matériels électroménagers et sono
- Maintenance du parc véhicules et engins
- Gestion du matériel de prêt
- Gestion des stocks pour divers services
- Appui logistique sur événementiels et divers



LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

- 1/ Regroupement atelier espaces verts et atelier mécanique au CTM
- 2/ Mise en place du plan Vigipirate renforcé
- 3/ 4 tours d'élections
- 4/ 2 arrêts de travail supérieurs à 6 mois, (1 départ en retraite et 1 fin de contrat)

LES OUTILS

- véhicules : 2 Poids Lourds avec hayon, 2 fourgons, 5 fourgonnettes, 1 voiture, 3 minibus en prêt
- matériel de prêt : 90 tables «bois», 90 tables plastique, 800 chaises «fer», 500 chaises «plastique», 160 m² de praticables, 1 scène bâchée sur remorque, 500 barrières, panneaux de stationnement interdit, 45 grilles d'exposition...
- matériel de sonorisation, coffrets comptage et distribution électrique, câblage,...
- appareils de manutention divers : monte-matériaux, transpalettes, diables, gerbeur, chariot élévateur...
- atelier mécanique et un atelier carrosserie

INDICATEURS

8 800 verbalisations au stationnement (85 % payant) le reste en stationnement gênant et très gênant.

1 527 emplacements composent aujourd'hui la totalité du parc de stationnement payant du centre ville intra muros + site péri-Arquebuse surface.

AGENTS DE SURVEILLANCE DE LA VOIE PUBLIQUE

MISSIONS



Assurer la bonne fluidité des stationnements par la verbalisation des stationnements non acquittés ou gênants.

LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

1/ 315 nouveaux emplacements de stationnement payant mis en exploitation fin octobre (augmentation de 20 % du parc antérieur).

2/ Mise en place de la verbalisation électronique le 15 décembre 2015

3/ Application du décret 808 du 3 juillet 2015 avec une nouvelle notion juridique du stationnement très gênant de certaines infractions jusque là considérées comme simplement gênantes. Le montant de l'amende passe de 35 à 135 €

4/ Renforcement de l'équipe pour passer de 3 agents (dont 1 congé longue maladie) à 6 agents

5/ Dysfonctionnement important des horodateurs rendant difficile la verbalisation

LES OUTILS

- 5 terminaux de verbalisation au format smartphone avec application professionnelle pour PV électroniques.
- 2 nouveaux logiciels spécifiques, « I-Police » outil de gestion fourni par Edicia, et l'AGC (application de gestion centralisée) uniquement accès chef de service auprès du CNT (centre national de traitement à Rennes) Saisie des requêtes au Ministère Public. Connexion sécurisée spécifique.

DIRECTION DES FINANCES

Directeur : **VIRGINIE VILTARD** - 03 86 72 48 71

PAROLES

Quel bilan tirez-vous de cette année 2015 ?

« Pour moi ce fut une année de parenthèse. Pour les agents du service ce fut une année marquée principalement par l'accompagnement de la réorganisation.

Le changement de l'organigramme a eu pour nous des conséquences nécessitant des adaptations au quotidien.

Pour le reste, ce fut une année de temporisation notamment dans la déconcentration des bons de commande. »

Comment avez-vous accompagné les mutations et évolutions de votre environnement ?

« Pour nous, le grand chantier c'est celui de la dématérialisation des pièces justificatives.

On l'a préparé et on le prépare. »

Ce fut une année de temporisation

La décision a été prise et se traduit dans le schéma directeur numérique. C'est un dossier qui se mène sur plusieurs années. »

Aux finances également, les usagers trouvent leur place au cœur de la démarche ?

« Naturellement. Dans nos rapports avec les associations par exemple, dans un contexte marqué par la raréfaction des ressources.

Plus concrètement encore nous sommes intégrés au projet de guichet unique avec la facturation unique.

Les usagers pourront prochainement payer, à partir d'une seule facture, plusieurs prestations. Là encore c'est un dossier complexe, qui en plus nécessite l'intervention de partenaires extérieurs.

Nous y travaillons avec la trésorerie. »

CHEFS DE SERVICES

Budget, mandatement :

CHRISTIAN DEUILLET

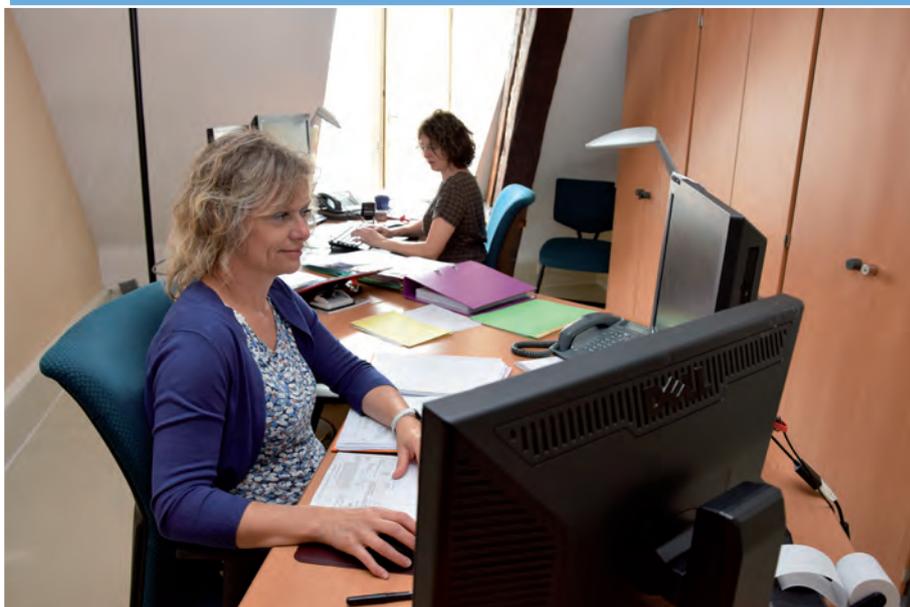
03 86 72 43 53

Recettes, gestion de la dette :

SANDRINE SCHEGG - 03 86 72 43 55

Dépend également directement du Directeur, Florence Gracia, responsable administratif en charge de dossiers financiers transversaux (la gestion des subventions attribuées, des régies, des tarifs, du FCTVA).

MISSIONS



- Garantir le bon déroulement de toutes les opérations budgétaires de la collectivité avec notamment l'émission de mandats
- Préparer les budgets primitifs, les exécuter et préparer les comptes administratifs correspondants.
- Gérer les grands équilibres financiers.



INDICATEURS

283 subventions attribuées.

503 versements effectués.

77 arrêtés pris (régies, engagement, tarifs...).

2 025 lignes contrôlées.

1 200 tarifs municipaux

Budget principal Ville

24 285 liquidations

10 553 mandats

4 actes budgétaires (BP,DM)

8 virement de crédits

Budget assainissement

224 liquidations

128 mandats

2 actes budgétaires (BP,DM)

Budget Crématorium

28 liquidations

6 mandats

2 actes budgétaires (BP,DM)

Budget Caisse des écoles

614 liquidations

149 mandats

2 actes budgétaires (BP,DM)

BUDGET MANDATEMENT

LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

1/ Passage au PESV2 pour le flux des mandats,

2/ Report en 2016 du travail préparatoire à la fin de la déconcentration des bons de commande.

LES OUTILS

- Cegid
- Outils bureautique
- Portail de la Gestion publique.

MOYENS HUMAINS

9 AGENTS

Budget, mandatement : 4,5 agents

Recettes, gestion de la dette : 2,5 agents

(Un agent exerce mi temps sur les 2 services)

TOTAL : 9 agents

MOYENS FINANCIERS

Dépenses de fonctionnement mandatées au 31 décembre 2015 :

15 170,30 €

PARTICIPATION AUX GRANDS PROJETS TRANSVERSAUX

Par le biais des mandats payés.

INDICATEURS

28 dossiers de demande de subvention envoyés.

47 courriers avec justificatifs adressés pour le paiement des subventions

62 contrats d'emprunt gérés

183 emprunts garantis gérés

Budget principal Ville

6 836 liquidations

5 614 titres

Budget assainissement

32 liquidations

28 titres

Budget Crématorium

4 liquidations

4 titres

Budget Caisse des écoles

522 liquidations

552 titres

RECETTES, GESTION DE LA DETTE

MISSIONS



- Garantir le bon déroulement de toutes les opérations budgétaires de la collectivité avec notamment l'émission des titres de recettes
- Développer les recettes avec la recherche de financement
- Gérer la dette et la Trésorerie.

LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

Passage au PESV2 pour le flux des titres

LES OUTILS

- Cegid
- Outils bureautique
- Portail de la Gestion publique.

PARTICIPATION AUX GRANDS PROJETS TRANSVERSAUX

Par le biais de demandes de subventions.

SERVICE POLICE MUNICIPALE

Directeur : **PASCAL VIGNERON** - 03 86 72 43 72

MISSIONS



ÎLOTAGE

- Surveillance générale de la commune et de ses installations (patrouilles pédestres, VTT, bus/navettes, suivi des demandes Allô Mairie)
 - Surveillance dans les quartiers Sainte Geneviève, Saint Siméon, Rosoires, Rive-Droite, Piedalloues ;
 - Sécurisation des abords des établissements scolaires et de la gare routière ;
 - Lutte contre le stationnement anarchique et abusif avec opérations de mise en fourrière des véhicules ;
 - Services d'ordre (cérémonies officielles, manifestations sportives et culturelles) ;
 - Opérations tranquillité vacances ;
 - Service des objets trouvés et perdus : déclarations d'objets trouvés et remise à leurs propriétaires, transferts ;
 - Gestion des chiens dangereux (prise d'un arrêté municipal, captures et transports d'animaux errants) ;
 - Missions spécifiques (suivi des déplacements des gens du voyage, lutte contre le bruit) ;
 - Régie d'état ;
 - Protection des biens et des personnes ;
- Surveillances des biens communaux ;
 - Interventions au profit des administrés, tranquillité et sécurité publique ;
 - Vidéo-protection, gestion des demandes d'extraction ;
 - Mission de vigilance dans le cadre de Vigipirate (Filtrage des entrées, surveillance des bâtiments communaux, rappel des consignes de vigilance...).



INDICATEURS

1894

Mains courantes ;

663 timbres
amendes ;

22 rapports ou procès
verbaux ;

197 véhicules
recensés en stationnement
abusif ;

70 mises en fourrière
pour stationnement gênant
ou abusif ;

355 objets enregistrés
trouvés et

77 objets restitués ;

55 demandes d'Opéra-
tion Tranquillité Vacances
assurées par le service ;

72 manifestations
(patriotiques, festives,
culturelles, sportives etc.)
ayant fait l'objet d'un
service spécifique ou d'une
intervention du service ;

43 interventions
concernant les chiens
errants ou aboiements ;

536 courriers traités
avec réponses ;

212 demandes E-Atal
traitées.

LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

1/ Dotation de gilets pare-balle

2/ Affectation d'un agent de police munici-
pale comme responsable du service ASVP

LES OUTILS

- 2 véhicules sérigraphiés Police Muni-
cipale
- 2 scooters 100cc
- 4 VTT
- 14 radios talkie-walkie
- 1 logiciel métier
- 4 PDA pour le PVe (PV électroniques)

MOYENS HUMAINS :
12 AGENTS

TOTAL : 12 agents

MOYENS FINANCIERS

**Dépenses de fonc-
tionnement manda-
tées au 31 décembre
2015 : 4 352,81 €**

PARTICIPATION AUX GRANDS PROJETS TRANSVERSAUX

VILLE CONNECTÉE *Mise en service du procès-verbal
électronique pour les agents de police municipale
et de la surveillance de la voie publique*

*Réflexion en cours sur la mise en ligne des objets
trouvés sur la commune d'Auxerre.*

DIRECTION RESSOURCES HUMAINES

Directrice : **ISABELLE BOUCHETARD** - 03 86 72 43 34

PAROLES

Quel bilan tirez-vous de cette année 2015 ?

« Une année difficile marquée par la baisse de 1% de la masse salariale. Concrètement nous avons du accompagner les services dans la gestion de cette réalité qui nous a imposé des non remplacements et des suppressions de postes.

Fatalement nous avons du nous adapter. Certes ce n'est pas la première fois que nous relevons ce genre de défi, mais cela est arrivé dans un contexte marqué par la réorganisation des services, par des mutualisations et une réorganisation globale.

Autant de facteurs qui pèsent sur les ressources humaines. »

Le rapport aux agents évolue

Donc vous avez du vous adapter à des évolutions imposées par l'environnement.

« Oui et ce n'est pas une première. Cela nous a amené à questionner notre organisation du travail, à réfléchir aux paramètres de l'action publique et à la manière de rendre le service avec un maximum d'efficacité dans un contexte contraint.

Notre environnement bouge et nous devons l'accompagner. C'est par exemple le sens du travail lancé sur le management à la ville. »

Vous n'êtes pas en contact direct avec les usagers mais avec les agents. Leur accompagnement est donc pour vous prioritaire ?

« C'est effectivement notre travail. Le rapport aux agents évolue, ils sont sans doute parfois plus exigeants et il nous revient de canaliser ces relations. Nous le faisons dans le cadre du dialogue, tout en ne perdant pas de vue que dans notre organisation, nos agents travaillent pour les Auxerrois et sont au service d'un projet de mandat. »

CHEFS DE SERVICES

Développement des ressources humaines

MARTHA GALLARD - 03 86 72 44 41

Administration du personnel

MARIE DEKEYSER - 03 86 72 43 35

MISSIONS

VOCATION DE LA DIRECTION :

Mettre à disposition des services des ressources humaines performantes pour remplir efficacement leurs missions dans un souci de climat social harmonieux.

MISSIONS DES SERVICES :

Administration du personnel (service aux agents) :

- gestion de la carrière des agents jusqu'à leur départ de la collectivité (avancement, évaluation, mutation, retraite...)
- établissement de la paie ;
- gestion des absences (maternité, maladie, accidents du travail, ...)
- établissement des arrêtés et des contrats de travail ;
- suivi de la médecine préventive ;
- accompagnement social du personnel ;
- contrôle de gestion ;
- prévention des risques professionnels.

Développement des ressources humaines (service aux services) :

- gestion des recrutements des agents permanents, non permanents, des contrats aidés, des apprentis et des saisonniers ;
- gestion de la mobilité interne ;
- gestion des demandeurs d'emploi ;
- gestion des descriptions de poste des agents de la Ville ;
- suivi des effectifs ;
- gestion des organigrammes de la Ville ;
- repérage et l'analyse des besoins individuels et collectifs en matière de formation et leur mise en œuvre ;
- conseil en matière d'organisation et de management ;
- communication interne.



MOYENS HUMAINS
20 AGENTS
TOTAL : 20 agents
 (ETP : 18,3)

MOYENS FINANCIERS
Dépenses de fonction-
nement mandatées
au 31 décembre 2015 :
 76 136,75 €

PARTICIPATION AUX GRANDS PROJETS TRANSVERSAUX

PROJET ÉDUCATIF *Organisation de formation à destination des agents non titulaires pour assurer la continuité éducative avec les actions menées par les titulaires dans le cadre du Projet éducatif*
Formation des titulaires pour assurer une qualité et un contenu notamment sur les Nouvelles Activités Périscolaires, dans le cadre des objectifs du PEDT
Recrutement intensifié d'agents non titulaires pour assurer les services périscolaires, en cohérence avec le Projet éducatif

CONTRAT DE VILLE *Participation à la politique d'insertion en cohérence avec le contrat de ville, dans le cadre des recrutements des contrats aidés*

INDICATEURS

Dialogue social :

1 réunion du groupe de travail « règlements des instances paritaires »

2 réunions du groupe de travail « Accord santé »

1 réunion du groupe de travail « Schéma d'organisation »

1 réunion du groupe de travail « Avancements de grade »

8 réunions de Commissions Administratives Paritaires (CAP).

9 réunions du Comité Technique Paritaire (CTP).

3 réunions du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT).

Administration du personnel :

24 dossiers de retraites

11 916 paies

1 360 arrêtés émis

70 contrats

628 remboursements de frais

SERVICE ADMINISTRATION DU PERSONNEL

MISSIONS



- gestion de la carrière des agents jusqu'à leur départ de la collectivité (avancement, évaluation, mutation, retraite...)
- établissement de la paie ;
- gestion des absences (maternité, maladie, accidents du travail, ...)
- établissement des arrêtés et des contrats de travail ;
- suivi de la médecine préventive ;
- accompagnement social du personnel ;
- contrôle de gestion ;
- prévention des risques professionnels.

LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

- 1/ Poursuite de la maîtrise de la masse salariale.
- 2/ Poursuite de la démarche de Prévention des risques psychosociaux.
- 3/ Renforcement de la prévention des risques professionnels par la création d'un poste de conseiller.
- 4/ Poursuite de la réforme des grilles de catégorie C .
- 5/ Accompagnement et mise en œuvre de la réorganisation.

LES OUTILS

- Suivi mensuel du 012
- Suivi des crédits d'heures des non titulaires
- Bilan social

INDICATEURS

Service Développement :

58 personnes accompagnées dans leur démarche de mobilité

53 dossiers traités pour les préparations aux concours

1 059 demandes de formation traitées dans le cadre des entretiens professionnels

10 464 heures de formations engagées

530 demandes de stages reçus et traités

56 jurys organisés pour le recrutement d'agents permanents

40 jurys organisés pour le recrutement d'agents non permanents

678 candidatures en réponses à nos offres d'emploi ont été reçues

355 demandes de jeunes pour les emplois saisonniers

1 180 candidatures spontanées traitées

SERVICE DÉVELOPPEMENT

MISSIONS

- gestion des recrutements des agents permanents, non permanents, des contrats aidés, des apprentis et des saisonniers ;
- gestion de la mobilité interne ;
- gestion des demandeurs d'emploi ;
- gestion des descriptions de poste des agents de la Ville ;
- suivi des effectifs ;
- gestion des organigrammes de la Ville ;
- repérage et l'analyse des besoins individuels et collectifs en matière de formation et leur mise en œuvre ;
- conseil en matière d'organisation et de management ;
- communication interne.

LES OUTILS

- Un plan de recrutement qui permet le suivi détaillé des mouvements du personnel (mobilité, recrutement, modification des temps de travail, etc.)
- Tableaux de suivi des effectifs réglementaires et occupés
- Un plan de formation annuel, outil de programmation organisé par typologie de formation et par thématique.
- Bilan social

DIRECTION PATRIMOINE BÂTI

Directeur : **NICOLAS LUX** - 03 86 72 43 21

PAROLES

Quels sont les principaux enjeux de votre direction ?

« La Direction du Patrimoine Bâti constitue une direction support et doit être le fer de lance dans l'engagement d'une politique d'optimisation du patrimoine. Dans un contexte financier contraint, les marges de manœuvre sont réduites et le levier majeur d'optimisation des frais de fonctionnement est l'action sur le patrimoine communal. La stratégie à définir dans un Schéma Directeur Immobilier (SDI) est cruciale afin de garantir une gestion globale du patrimoine ville. A cela, s'ajoute une forte programmation de travaux avec entre autre la mise en accessibilité de 170 Établissements Recevant du Public sur 9 ans. »

La stratégie à définir dans un Schéma Directeur Immobilier est cruciale

Pourquoi une nouvelle organisation ?

« Il est incontournable de renforcer les services pour répondre aux obligations réglementaires et se doter des moyens humains pour optimiser le parc immobilier. La nouvelle organisation cherche à renforcer la polyvalence et assurer une continuité et une efficacité de la direction. La DPB doit s'ouvrir auprès des autres directions et jouer un rôle de facilitatrice. »

Contribution aux politiques transversales ?

« La DPB participe activement aux politiques transversales avec entre autre : participation à la politique de dynamisme urbain ; travail avec la DDD sur le Développement Durable : « Qualité Environnementale du Bâti » pour les nouveaux projets ; le Schéma Directeur Immobilier et l'optimisation du patrimoine auront des incidences significatives sur les politiques transversales (regroupement par pôle, etc.) »

CHEFS DE SERVICES

Études et travaux : **PIERRE DELPEUT** - 03 86 72 44 50

Optimisation du patrimoine : **ÉRIC PELLERIN**
03 86 72 44 66

Maintenance : **JEAN-MARC PAPIN** - 03 86 42 07 15

MISSIONS

VOCATION DE LA DIRECTION

La Direction du Patrimoine Bâti, a comme missions d'assurer la gestion de son patrimoine bâti : affectation, entretien courant et programmé (régie, contrats de maintenance, gestion des sinistres), investissements (conduite d'opérations, études préalables, etc.), interventions d'urgences de toute sorte.

Le parc immobilier comprend 300 bâtiments sur 200 sites pour une surface de 280 000 m².



MOYENS HUMAINS 65 AGENTS

Direction : 2 agents

Études et Travaux :

5 agents

Maintenance : 54 agents

Optimisation du Patri-
moine : 4 agents

TOTAL : 65 agents

MOYENS FINANCIERS

**Dépenses de fonction-
nement mandatées au**

31 décembre 2015 :

5 386 963,28 €



88 opérations en cours en décembre 2015 dont

9 opérations en voie d'achèvement, soit une moyenne de

20 opérations par conducteur d'opérations, dont

30 opérations en AMO/Maîtrise d'œuvre externe,

58 opérations en Maîtrise d'œuvre interne

10 opérations terminées en **2015**

En **2015**, l'ensemble des conducteurs d'opérations ont engagé sur le compte BO :

23 077 € en fonctionnement BO sur

40 830 € de BS

63 504 € en Investissement : études sur

110 892 € de BP

2 414 504 € en Investissement sur

3 141 479 € de BP/BS

156 594 € en crédit ANRU (MQ Sainte Geneviève)

276 commandes Cégid émises

292 commandes gérées dans l'année pour travaux en cours

MISSIONS



- Organiser et conduire les opérations d'aménagement et de construction des bâtiments : études préalables établies à partir du projet du service, (étude d'opportunité et étude de faisabilité)
- Rédiger un programme de travaux pour la consultation des MOE.
- Assurer la conception de l'ouvrage (APS, APD, PRO, DCE) et sa réalisation (ACT, VISA, DET, AOR).

LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

1/ Démarrage des opérations « *Maison de quartier Sainte Geneviève* » et « *Stade Pierre Bouillot* »

2/ Réorganisation de la Direction en cours

3/ Rédaction de l'Ad'AP dans le temps imparti (correspondant à 38 jours de travail).

LES OUTILS

Les conducteurs d'opérations bénéficient :

- d'un poste informatique chacun
- de logiciel de dessin
- de libre office
- d'une base de donnée documentaire (e-reef4)
- de 2 voitures de service
- d'une bicyclette à assistance électrique



PARTICIPATION AUX GRANDS PROJETS TRANSVERSAUX

DÉVELOPPEMENT DURABLE *Intégration des exigences de qualité environnemental du bâti dans toutes les opérations, notamment, en 2015 : ouverture de l'extension de l'école élémentaire de Laborde en bâtiment niveau passif, création d'installation solaire thermique au Stade Auxerrois et à l'AJA, amélioration de la qualité de l'air dans les écoles.*

PROJET ÉDUCATIF *Reprise de l'accueil de stagiaires du lycée Fourier et étude sur l'accueil d'ingénieurs stagiaires.*

VILLE CONNECTÉE *Commande d'une tablette afin de bénéficier sur chantier de toutes les bases de données. Tablette obtenue en 2016 en cours d'accès réseau. Démarrage du projet SIG avec la CA.*

264 000 m²
de planchers assurés et entretenus

Élaboration de **18**
conventions de mise à disposition et baux (depuis août)

4,3 M€/an de budget fonctionnement, dont dépenses 2015 liées aux énergies et fluides :

-Eau : **420** k€

- Électricité, gaz :
1 310 k€

- Chauffage (chaleur + entretien) : **950** k€
Traitement et suivi de

530 déclarations d'incidents et dépannages relatifs au chauffage (exploitation de

119 chaufferies ou sous-stations).

3600 factures traitées environ (électricité, eau, gaz, chauffage).

Récupération de :

598 k€ auprès de locataires (loyers, charges, taxes). Analyse de

335 rapports sur

195 sites relatifs à la vérification des installations électriques des bâtiments communaux. Déclaration et instruction de

29 dossiers sinistres DAB.

MISSIONS

- Remplir les missions du propriétaire des bâtiments.
- Gestion locative du patrimoine bâti : affectation des locaux et application des contrats/conventions/baux (, plans de maintenance et consignes) ;
- Gestion des dépenses d'énergie et de fluide (électricité, chaleur, gaz, eau) et des recettes locatives (loyers, charges) ;
- Gestion du contrat Chauffage et des DSP électricité/gaz/chauffage urbain ;
- Gestion des données patrimoniales et d'exploitation (archives, plans, etc.) ;
- Gestion des vérifications réglementaires ;
- Gestion des prescriptions des commissions de sécurité relatives aux bâtiments ;
- Gestion des sinistres « Dommages Aux Biens » et « Dommages Ouvrages » ;
- Participation à l'optimisation du patrimoine bâti.

LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

1/ Mise en place de la nouvelle organisation avec l'arrivée d'un nouveau chef de service et la reprise des 16 contrats de maintenance préventive et curative jusqu'alors gérés par l'ex département Maintenance Entreprise.

2/ Mise en route de la chaufferie biomasse de la DSP du chauffage urbain

3/ Travail préliminaire au lancement du Schéma Directeur Immobilier pour connaître et maîtriser l'occupation des locaux, anticiper sur les évolutions, maîtriser les charges de bâtiments, rationaliser le patrimoine et diminuer les dépenses de fonctionnement.

LES OUTILS

Les agents bénéficient :

- d'un poste informatique chacun
- de libre office
- d'une base de donnée documentaire (e-reef4)
- de 2 voitures de service

PARTICIPATION AUX GRANDS PROJETS TRANSVERSAUX

DÉVELOPPEMENT DURABLE *Pilotage jusqu'en juillet 2015 de l'opération relative au Réseau de Chauffage Urbain des Hauts d'Auxerre. Pilotage du contrat d'exploitation des chaufferies avec programme d'amélioration des équipements techniques afin de réaliser des économies d'énergie.*

PROJET ÉDUCATIF *Reprise de l'accueil de stagiaires du lycée Fourier et étude sur l'accueil d'ingénieurs stagiaires.*

Ateliers : 4 855
interventions dont : 507
urgentes, 35 sinistres, 49
vandalismes, 1 intempéries
17 en sous-traitance,
principalement plomberie
espaces verts).

338 opérations
valorisant les coûts en
investissement dont 28 sur
programme QEB et 1 sur
programme PSH.

1 141 commandes de
matériels et matériaux.

Ateliers dans le cadre de la
démarche QEB :

Isolation de combles (élé-
mentaire Rive Droite) pour

840 m² et conserva-
toire de musique pour

200 m². Emploi de
peinture EcoLabel à l'eau à
hauteur de

77 % de la consom-
mation annuelle.

Maintenance
entreprises : 16 contrats
de maintenance préventive
et corrective gérés (ascen-
seurs, extincteurs, traite-
ment d'eau du SNAS, SSI,
alarmes...) dont

4 contrats remis en
concurrence

Département travaux en
entreprises :

60 k€ : consultation
pour la restauration de la
façade en pan de bois de
la maison du 15 rue Marie
Noël.

Maintenance nettoyage
Entretien ménager de
locaux réalisé en régie

sur **42** sites pour une
surface de 16 505 m², et
par entreprises sur 31 sites
pour une surface de

24 394 m², soit
une surface totale entrete-
nue de 40 899 m². Utilisa-
tion de produits EcoLabel
pour

64 % du global annuel.

MISSIONS

Intervenir en maintenance par le biais de ses trois entités (les ateliers de la régie, le département travaux en entreprises et le département nettoyage), qu'elle soit curative/corrective ou préventive. Les enjeux, outre patrimoniaux, sont réglementaires (mises en conformité des Établissements Recevant du Public), de bon fonctionnement, et sanitaires.

LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

1/Mouvement de personnel : départ en retraite de 3 agents (1 peintre, 1 électricien et 1 agent entretien ménager), recrutement de trois agents (1 métallier, 1 couvreur et 1 plombier en contrat 6 mois pour suppléer l'absence du plombier des espaces verts).

2/ Quelques opérations marquantes par les ateliers : programme plurian-
nuel d'entretien des menuiseries extérieures (atelier peinture/vitrierie),
réfection complète des vestiaires du gymnase de la Noue, reprise des en-
duits extérieurs de la maison du coche d'eau.

LES OUTILS

- Changement du logiciel de gestion par le déploiement du logiciel ATAL au 1^{er} avril 2015.
- Suivi financier précis des travaux réalisés avec valorisation en investissement afin d'entrer dans le dispositif FCTVA.

PARTICIPATION AUX GRANDS PROJETS TRANSVERSAUX

DÉVELOPPEMENT DURABLE *Intégration des exigences de qualité environnementale du bâti dans les opérations avec programme annuel défini pour chaque atelier. Programme d'isolation annuel d'un comble par les ateliers par exemple.*

Valorisation systématique des économies d'énergie à travers les Certificats d'Économie d'Énergie (CEE). Exigences spécifiques en terme d'impact environnemental pour les produits d'entretien ménager. Emploi de peinture EcoLabel à l'eau à hauteur

VILLE CONNECTÉE *Utilisation du logiciel ATAL dès avril 2015.*

DIRECTION @-SERVICES

Directeur : **EMMANUEL THIESSON** - 03 86 72 43 70

PAROLES

Quel bilan tirez-vous de cette année 2015 ?

« Ce fut une année chargée, riche en événements et en projets. Ce fut également une année de réflexion, de définition précise de nos besoins en fonction de nos moyens. Ce fut un travail essentiel qui est un peu à la base de toutes les années suivantes du plan de mandat. »

Comment avez-vous accompagné les mutations dans votre secteur qui connaît de profondes mutations ?

« C'est là notre cœur de métier. Nous sommes confrontés à un monde qui bouge, à des changements technologiques majeurs qui se succèdent.

« Nous sommes confrontés à un monde qui bouge

Nous faisons constamment de la veille technologique ; nous accompagnons les utilisateurs par des conseils et des formations.

Nous sommes un service support et cela restera toujours une partie importante de notre métier. »

Est-ce que ces mutations ne sont pas en perpétuelle accélération ?

« Oui et c'est bien pour cela que le schéma directeur numérique s'imposait. Il apporte une vision globale, offre de la clarté et donne de la confiance en l'avenir. Nous savons et avec nous les agents de tous les services savent pourquoi on va travailler durant les cinq ans à venir. C'est une lourde responsabilité mais cela nous permettra de répondre aux attentes des services mais également des usagers. »

La direction des @-services comprend 2 équipes qui doivent évoluer progressivement en services.

Équipe Infrastructure, chef d'équipe :

KHALID HAJJI - 03 86 72 43 70

Équipe Application / Projets, chef d'équipe :

THIERRY CHOWANIAK - 03 86 72 43 70

MISSIONS



Mettre à disposition des services de la Ville, des systèmes informatiques et téléphoniques cohérents, performants, adaptés à leurs besoins ; garantir la sécurité et l'intégrité des données traitées.

Ces missions se déclinent en actions, telles que :

Mise en œuvre et suivi de projets informatiques, accompagnement technologique.

Installations et maintenance des matériels et logiciels.

Administration des systèmes, gestion de la sécurité informatique.

Formation et assistance des utilisateurs.

Suivi technique des télécommunications.

Suivi du budget de fonctionnement et d'investissement informatique et téléphonique.

Les objectifs sont définis par la D@S, la Direction Générale, et la municipalité.



LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE



De nombreux projets ont été réalisés en 2015, notamment :
1/ La création du Schéma Directeur Numérique.

2/ La rédaction du projet de direction.

3/ L'accompagnement des services dans leur réorganisation.

4/ Le déploiement de la verbalisation électronique (Pve).

5/ Le démarrage du projet de dématérialisation des échanges de données de l'état civil (COMED-DEC).

6/ L'installation du système anti-vol RFID pour la bibliothèque.

7/ La mise en place d'un nouveau logiciel d'archivage.

8/ La livraison du nouvel intranet.

9/ Le renouvellement de l'infrastructure informatique permettant d'héberger de nouveaux serveurs et d'augmenter l'espace de stockage.

10/ Le renouvellement de 95 ordinateurs

MOYENS HUMAINS
9 AGENTS

TOTAL :
9 agents (8,8 ETP)

MOYENS FINANCIERS
Dépenses de fonctionnement mandatées au
31 décembre 2015 :
408 900,53 €

INDICATEURS

83,33% taux de réalisation des projets planifiés

2 Nombre de contaminations par des virus

99,7% Taux de disponibilité des serveurs en raison d' interruptions d'activités d'au moins un agent rendant un service public.

Taux de disponibilité du réseau : à partir de **2016**

Taux de satisfaction des utilisateurs : A partir de **2016**

3506 incidents déclarés dans l'année / ETP

En plus du nombre annuel d'incidents et de la répartition de la formation, apparaissent à partir de 2015 de nouveaux indicateurs :

- le taux de réalisation des projets du Schéma Directeur Numérique planifiés pour l'année, sert à mesurer l'avancement des projets planifiés, et de mesurer la capacité du service à mettre en œuvre ces projets.

- le nombre de contaminations d'ordinateurs par des virus, permet de mesurer l'efficacité des mesures de sécurité mises en place

- le taux de disponibilité des serveurs, et du réseau (à partir de 2016) permettent de connaître la qualité du service technique rendu aux utilisateurs. Le réseau et les serveurs doivent être disponibles de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 du lundi au samedi, ce qui représente 45h par semaine et 2 346 heures par semaine. Une interruption de service est prise en compte dès qu'un agent ne peut rendre service au public pendant plus d'une heure.

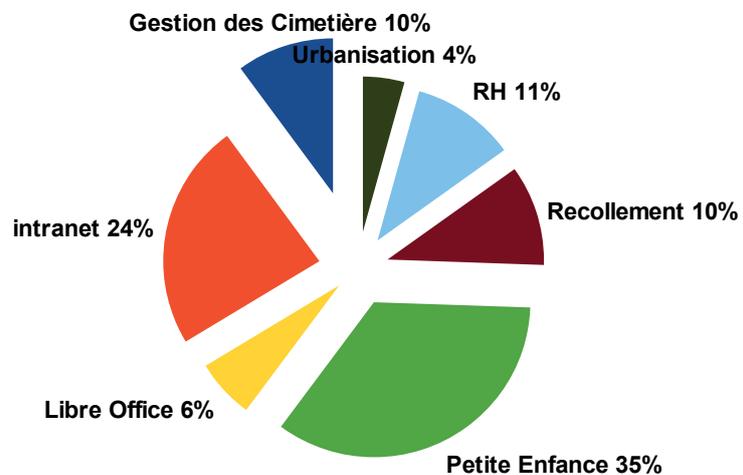
A partir de 2016, le taux de satisfaction des utilisateurs, permettra de mesurer, grâce à un questionnaire en ligne, la satisfaction globale des outils mis à la disposition des utilisateurs.

Le nombre de demande d'intervention est à la hausse de 8 % par rapport à 2014. Cette hausse peut être expliquée par 2 phénomènes, d'abord, par l'augmentation importante des demandes liées à la gestion des accès, (+ 79 %). Le renforcement de la sécurité avec des mots de passe plus forts, en est principalement l'origine. Ensuite, les demandes liées au réseau augmentent de 63 %, en raison des nombreuses demandes de modification des droits d'accès aux dossiers liées aux mouvements d'agents. Les demandes liées à Libre Office se maintiennent à un niveau bas, en raison de l'effort de formation maintenu sur cet outil depuis 2 ans.

Demandes d'interventions par Années

Année	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Demandes	2295	2249	2487	2922	3238	3660	3299	3226	3506
Evolution/N-1		-2%	10%	15%	10%	12%	-11%	-2%	8%

Ci dessous la répartition du budget de la formation informatique pour 2015.





PARTICIPATION AUX GRANDS PROJETS TRANSVERSAUX

Le Schéma Directeur Numérique établi fin 2015, suite à une concertation, permet de définir la stratégie numérique de la Ville d'Auxerre, de recenser et planifier sur 4 ans, les 30 premiers projets qui participent aux politiques publiques, à la ville connectée, mais aussi au développement durable et au projet éducatif.

Parmi les projets informatiques prévus pour l'année 2016 figurent :

Le déploiement du wi-fi gratuit au centre ville et dans certains sites comme la bibliothèque, le muséum.

Le démarrage du projet de guichet unique virtuel pour l'enfance.

Le démarrage du projet de création d'un nouveau site internet.

Le développement de communication événementielle sur Open Street Map.

Le paiement du stationnement en ligne.

La dématérialisation, simplification de l'accès à la commande publique.

La mutualisation du SIG de la CA.

Le développement des usages de la plate-forme numérique e-bourgogne.

L'accompagnement des services dans leur réorganisation.

DIRECTION COHÉSION SOCIALE ET SOLIDARITÉ QUARTIER-CITOYENNETÉ

Directeur : **CHRISTOPHE CAILLET** - 03 86 72 44 24

PAROLES

Quel bilan tirez-vous de cette année 2015 ?

« Une année productive au service des habitants, car nous avons maintenu l'ensemble des actions qui leur était destiné.

Nous les avons maintenues en nombre et en qualité grâce en particulier à la mobilisation de nos agents dans les quartiers.

En plus de l'action cette année a été propice à la réflexion sur la manière dont nous travaillons au plus près des habitants, ainsi que sur les modalités de partenariat avec les autres services et partenaires.

Cela a débouché sur des nouveautés et même parfois des bouleversements. »

**Une année productive
au service des
habitants**

Vous avez donc évolué dans vos pratiques ?

« Oui, dans nos pratiques et notre réflexion, notamment avec la CAF sur les nouveaux besoins sociaux d'une population qu'on a parfois du mal à entendre.

Cela a débouché sur l'actualisation de notre réflexion sur nos dispositifs territoriaux. »

Avec l'usager au coeur de vos pratiques. ?

« C'est notre préoccupation première en relation avec les habitants mais aussi les membres des conseils de quartier et les correspondants de nuit. »

CHEF DE SERVICE

Démocratie de proximité et Correspondants de nuit :
ÉLISE BOLLIER - 03 86 72 43 76

MISSIONS



La mission principale de la Direction Quartier - Citoyenneté est de favoriser et développer les relations sociales de tous les Auxerrois quel que soit leur âge, leur condition socio-culturelle et leur lieu d'habitation.



Pour cela le service doit :

- favoriser la rencontre des habitants entre eux, dans le souci de développer le respect et la considération de chacun
- favoriser la participation de tous aux décisions qui les concernent, en vue de renforcer la citoyenneté et la responsabilité
- favoriser l'accès de la population aux différents services publics locaux, notamment éducatifs, culturels, sportifs et sociaux

Le service assure l'animation :

- des cinq maisons de quartier
- des deux agences postales
- du dispositif de démocratie de proximité (11 conseils de quartier)
- des correspondants de nuit

MOYENS HUMAINS : 34 AGENTS

Direction : 5 agents

Equipement de quartier :
17 agents

Correspondants de nuit :
12 agents

TOTAL : 34 agents

MOYENS FINANCIERS

**Dépenses de
fonctionnement
mandatées au 31
décembre 2015 :**

109 714,68 €



INDICATEURS

Le dispositif génère environ

90 réunions par an
pour les

11 conseils de quartier.

10 projets financés pour
une enveloppe de

100 000 €
en 2015.

DISPOSITIF DE DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

MISSIONS

Basé sur une représentation forte des habitants et leur implication dans les domaines concernant la vie de leur quartier, ce dispositif vient appuyer et compléter le pouvoir délibératif du Conseil municipal dont les élus municipaux sont les garants.

Le dispositif s'appuie sur 3 instances :

- L'assemblée de quartier.

Dans chaque quartier, est instituée une assemblée de quartier ouverte à tous les habitants. Elle se réunit au moins une fois par an.



- Le conseil de quartier.

Il est consulté par le maire sur toute question concernant le quartier touchant l'animation, l'urbanisme, la propreté, l'habitat, la sécurité... Il peut proposer des actions concrètes destinées à améliorer les conditions de vie des habitants dans le quartier.

- La commission de quartier.

Sa mission principale est de donner un avis sur les projets présentés par les conseils de quartier et de les valider financièrement.

INDICATEURS

50 activités différentes hebdomadaires proposées aux habitants et animées par les équipes ou proposées par des associations partenaires

5 fêtes de quartier / Les maisons de quartier initient ou appuient des initiatives et des projets dans chaque quartier.

300 jeunes différents (12-25 ans) sont accueillis régulièrement au cours de l'année avec des temps forts avec l'ensemble des habitants : journée de la femme, chantier jeunes, apéro concert, les Rigolades, semaine Santé, séjour à Londres.

MAISONS DE QUARTIER

MISSIONS



Lieu de rencontres, d'informations, d'échanges, de réunions associatives et municipales, d'animations, d'expositions, de spectacles, de montage et réalisations de projets pour l'ensemble de la population. Les agences postales Piedalloues et Rive droite sont rattachées à leur maison de quartier de secteur.

LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

- 1/ Transfert de la gestion des centres de loisirs à la DTE.
- 2/ Lancement de la réflexion sur le rapprochement des maisons de quartiers et des centres sociaux.
- 3/ Un partenariat privilégié est officialisé par le biais de conventions avec le Théâtre et le Silex pour permettre aux habitants des quartiers populaires de bénéficier de tarifs préférentiels.
- 4/ Signature du nouveau contrat de Ville 2015-2020.

PARTICIPATION AUX GRANDS PROJETS TRANSVERSAUX

DÉVELOPPEMENT DURABLE *Actions de sensibilisation menées dans les maisons de quartier notamment Piedalloues (jardins de partage, ateliers recyclage...) et Sainte Geneviève (projet environnement avec 20 jeunes, jardin bio).*

CONTRAT DE VILLE *La direction DQC coordonne le contrat de Ville pour la Ville d'Auxerre et à ce titre instruit les demandes et propose les actions que la Ville d'Auxerre peut financer.*

INDICATEURS

Les correspondants de nuit ont répondu à

433 appels de locataires et de la police. Ils ont effectués

262 médiations et

171 missions d'aide à la personne. Ils ont également fait

1 479 visites de veille technique. Toutes les nuits, des rondes pédestres préventives sont assurées dans un créneau horaire unique depuis 2014 : 18 h – 1 h 45.

Le service organise **2** fois par an un temps d'accueil des internes hospitaliers (entre 40 et 50) pour formaliser une rencontre avec le Maire et plusieurs élus qui valorisent la ville et son territoire pour échanger et favoriser des envies d'installation à Auxerre pour les futurs médecins.

CORRESPONDANTS DE NUIT

MISSIONS



- La prévention et la médiation sociale pour désamorcer des situations conflictuelles.
- L'aide aux personnes en difficulté.
- La veille résidentielle et technique.

- Le service a assuré jusqu'au 1er septembre le suivi général - des 5 centres de loisirs municipaux (plus le suivi par convention de 2 centres de loisirs associatifs)

DIRECTION

COHÉSION SOCIALE ET SOLIDARITÉ

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Directeur : **GUILLAUME HOUDOT - 03 86 51 88 02**

PAROLES

Quel bilan tirez-vous de cette année 2015 ?

« Comme chaque année notre activité a été dense car les attentes des habitants les plus en difficulté sont grandissantes.

Les éléments de ce rapport d'activité en témoignent ; ils illustrent la diversité de nos missions au service des Auxerrois les plus fragiles socialement. »

Comment avez-vous accompagné les mutations de notre environnement économique et social ?

« En travaillant beaucoup, en écoutant, en restant au service des Auxerrois.

C'est logique, car notre environnement est marqué par une paupérisation croissante de certains publics.

Notre activité a été dense

Je pense aux jeunes et aux personnes âgées mais il ne faut pas oublier, et cela fait partie des évolutions constatées en 2015, l'apparition de nouveaux besoins d'accompagnement chez les familles ou les travailleurs pauvres. »

Vous êtes en contact permanent avec les usagers ?

Comment avez-vous renforcé ces liens ?

« L'année a été marquée par la finalisation du transfert des activités d'hébergement et d'accompagnement de l'association ABAS au sein du CCAS.

Cela a débouché sur le transfert de 15 agents issus de l'association en contrat de droit public. »

CHEFS DE SERVICES

Administration (Ressources humaines, patrimoine, systèmes d'information, administration générale, commande publique) :

FRANCOISÉ TANGUY - 03 86 51 88 04

Finances/comptabilité/régies

ESTELLE ROSALIE - 03 86 51 88 07

Hébergement/logement

HASSIBA BOBEE - 03 86 51 88 01

Aide légale/aide facultative

ISABELLE SAVEAN - 03 86 51 88 25

Foyer Gouré/service mandataire

ISABELLE GOTTI - 03 86 51 05 33

Les centres sociaux

VALERIE MARTIN - 03 86 51 88 10

MOYENS HUMAINS : 52 AGENTS

Administration : 7 agents

Finances : 4 agents

Aide légales : 10 agents

Hébergement : 16 agents

Foyer Gouré : 7 agents

Centres sociaux : 8 agents

TOTAL : 52 agents

MOYENS FINANCIERS

Dépenses de fonctionnement mandatées

au 31 décembre 2015 : 3 970 673,00 €

INDICATEURS

125 journées de formation réalisés par les agents de la collectivité

8 sites administratifs à entretenir et

44 logements dans le cadre de l'activité hébergement.

242 demandes d'intervention sur le patrimoine.

Gestion de **71** PC +

15 portables +

1 serveur

199 incidents informatiques ouverts et résolus

11 séances du conseil d'administration sur l'année

ADMINISTRATION

MISSIONS

- Gestion des ressources humaines (52 agents)
- Gestion du patrimoine immobilier et mobilier
- Gestion du système informatique et de la téléphonie
- Élaboration et suivi des conseils d'administration
- Élaboration et suivi des marchés publics



LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

1/ Élaboration et mise en œuvre du marché public de ménage sur 6 sites et du marché de la veille de nuit pour le CHRS Thomas Ancel (avec l'appui de la cellule marché de la Ville)

2/ Transfert de 15 agents issus de l'association des Amis du Bureau d'Aide Sociale de la Ville d'Auxerre en Contrat à Durée Indéterminée de Droit Public en Fonction Publique Hospitalière et Territoriale (activités hébergement/logement).

LES OUTILS

Logiciels de gestion pour les ressources humaines et pour le patrimoine.

PARTICIPATION AUX GRANDS PROJETS TRANSVERSAUX

Ajout de clauses éco-label dans les cahiers des charges des marchés publics dans le cadre de la politique de développement durable.

MISSIONS

- Élaboration et suivi budgétaire (un budget principal M14 / un budget annexe M22)
- Engagement et mandatement
- Élaboration des comptes administratifs et comptes rendus financiers
- Gestion des conventions avec les partenaires financeurs
- Gestion de 4 régies

INDICATEURS

7 667 titres et mandats émis
4 897 en 2014 soit + 57 %,

3 596 en 2013 avant la reprise de l'association ABAS

Volume des budgets

CCAS :

Fonctionnement :
2 784 749 €

Investissement :

849 709 €

CHRS :

Fonctionnement :

1 185 924 €

Investissement :

114 887 €

581 factures émises au titre des participations financières CHRS et ALT

741 personnes reçues au titre des régies Pôle Hébergement Logement

LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

1/ Passage au Protocole d'Echange Standard (PES) au 30 juillet 2015 pour le traitement des flux entre l'ordonnateur et le comptable.

2/ Affectation du technicien informatique dans l'autre service administratif.

3/ Absence maladie d'un agent pendant 89 jours de fonctionnement sur ce service.

LES OUTILS

- Logiciel métier
- Outils de gestion et de suivi créés et partagés au sein du service et avec les autres services (service hébergement/logement par exemple)

PARTICIPATION AUX GRANDS PROJETS TRANSVERSAUX

DÉVELOPPEMENT DURABLE *Contribution à la politique de développement durable et de la ville connectée via la procédure de dématérialisation des titres et mandats transmis à la trésorerie principale.*

HÉBERGEMENT/LOGEMENT

MISSIONS

Ce service gère les dispositifs à destination des publics sans hébergement ou risquant de l'être en situation de grande précarité :

- Un accueil de jour pour accueillir et orienter les personnes vers une solution d'hébergement ou de relogement adaptée.
- Des dispositifs d'hébergement et d'accompagnement social avec la gestion d'un Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (74 places) et de 18 logements spécifiques ALT
- Des mesures d'Accompagnement Social Lié au Logement visant à favoriser le maintien ou l'accès dans le logement de ménages en difficultés sociales.

INDICATEURS

3206 passages en accueil de Jour, dont :

338 personnes différentes.

Logements ALT : **35** ménages accueillis et accompagnés en 2016

54 ménages accompagnés dans le cadre des mesures d'accompagnement social lié au logement

180 personnes différentes accueillies au sein du Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale avec un taux d'occupation de la structure de

95 %

LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

1/ Transfert du personnel de ces dispositifs en CDI de droit public en fonction publique hospitalière suite au transfert des activités d'accueil et d'hébergement de l'association ABAS au sein du CCAS.

2/ Des dispositifs d'hébergement et d'accompagnement avec un taux d'occupation proche de 100 %.

3/ Octroi par les services de l'Etat d'une subvention complémentaire qui a permis d'augmenter l'amplitude de l'Accueil de jour pendant la période hivernale.

4/ Réflexion avec les équipes sur le projet d'établissement du CHRS conformément aux préconisations de la loi 2002-2 rénovant l'action sociale.

LES OUTILS

- Logiciel métier
- Outils de la loi 2002-2 : contrat de séjour, document d'accompagnement personnalisé, règlement de fonctionnement, charte de l'utilisateur, démarches d'évaluations interne et externe
- Dispositif d'aides financières en interne et en externe

PARTICIPATION AUX GRANDS PROJETS TRANSVERSAUX

CONTRAT DE VILLE *Le service intervient dans le cadre de la politique de cohésion sociale souhaitée par la ville et inscrite comme priorité dans le contrat de ville en favorisant le mieux vivre et en travaillant sur la prévention des phénomènes d'exclusion.*

AIDE LÉGALE/AIDE FACULTATIVE

MISSIONS

Ce service a pour mission principale d'accueillir les auxerrois en situation de fragilité sociale. Il est composé de quatre dispositifs :

- Accueil physique et téléphonique du public
- Instruction des dossiers d'aide légale et de la domiciliation
- L'aide facultative : accueil, diagnostic, accompagnement social et / ou orientation
- L'accompagnement social de 60 allocataires du Revenu de Solidarité Active

LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

1/ Une demande sociale importante avec notamment une augmentation des demandes de public jeune sans ressources, de personnes âgées avec une faible retraite.

2/ Un recentrage des missions des partenaires locaux de l'action sociale avec une baisse des budgets des dispositifs d'aide financière, ce qui amène le service à réfléchir sur ses modalités d'intervention

3/ Une réflexion sur une réorganisation interne du service dans le cadre de la rédaction du projet de la Direction Cohésion Sociale et Solidarité

4/ La participation du service à des actions départementales comme l'élaboration du Schéma Départemental de la domiciliation

5/ Le développement de la numérisation des dossiers pour les publics accompagnés: Les agents du service constatent notamment une arrivée en masse de la numérisation notamment des dossiers d'accès aux droits. Cette évolution se révèle complexe voire insurmontable pour une part non négligeable du public accueilli et accompagné. Les travailleurs sociaux sont donc de plus en plus sollicités pour aider ces personnes.

LES OUTILS

- Logiciel métier
- Dispositifs d'aides financières en interne et en externe
- Techniques d'entretien (au bureau ou dans le cadre de visites à domicile)

INDICATEURS

8823 passages physiques comptabilisés en 2015

par l'accueil du CCAS

11162 appels téléphoniques soit en moyenne

82 contacts par jour.

2155 rendez-vous réalisés avec un travailleur social au CCAS ou en permanence sur les quartiers. Les personnes accompagnées sont des personnes majoritairement sans enfant :

78% du public dont

68% de personnes seules.

81 allocataires suivis au cours de l'année par le référent RSA

5349 courriers reçus dans le cadre de la domiciliation pour

183 personnes domiciliées

875 aides financières accordées (hors ticket service)

46 ménages aidés dans le cadre du conventionnement avec l'Épicerie Solidaire de l'Auxerrois

50 réunions de services et commission d'aide financière et 10 réunions avec les agents administratifs



PARTICIPATION AUX GRANDS PROJETS TRANSVERSAUX

CONTRAT DE VILLE *Le service intervient dans le cadre de la politique de cohésion sociale souhaitée par la ville et inscrite comme priorité dans le contrat de ville en favorisant le mieux vivre et en travaillant sur la prévention des phénomènes d'exclusion.*

DÉVELOPPEMENT DURABLE *Il participe de façon ponctuelle à la politique de développement durable en conseillant les populations précaires sur les économies d'énergies.*



MISSIONS

- Le foyer Gouré propose des animations et des activités à destination des seniors auxerrois pour favoriser le lien social. Il gère également un service de portage de repas à domicile.
- Le service mandataire gère 50 mesures de protections judiciaires (tutelle, curatelle) confiées par le juge des tutelles. (Ce service a été fermé le 31 décembre 2015).

LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

Pour le foyer Gouré :

1/ Redéfinition des priorités d'action du foyer Gouré étudiées en lien avec les élus

2/ Nouvelle tarification du service de portage de repas à domicile suite à la mise en place du nouveau marché de restauration collective de la Ville d'Auxerre.

3/ Mise en place d'une convention partenariale régulière entre le lycée Vauban et le foyer Gouré pour l'accueil de quatre élèves de l'enseignement technique professionnel en immersion.

Pour le service mandataire :

La décision de fermer le service au 31 décembre 2015 a été prise par le conseil d'administration du CCAS en avril 2015. En effet, compte tenu des contraintes budgétaires, réglementaires et juridiques qui s'imposaient pour la gestion de ce dispositif spécifique, la taille du service (50 mesures de protection en file active) ne permettait plus d'assurer cette mission dans des conditions optimales et sécurisées.

L'année 2015 a donc été consacrée au transfert des dossiers des personnes accompagnés dans ce dispositif vers d'autres services mandataires du département (AGORA, Mutualité Bourguignonne).

Un travail spécifique a été mené en interne pour reclasser le personnel de ce service au sein d'autres services du CCAS ou de la Ville d'Auxerre.

INDICATEURS

Pour le foyer Gouré :

10 598 participations des usagers aux activités proposées pour un total de

841 séances d'animation toutes activités confondues. (soit en moyenne 12 personnes par séance d'animation).

211 usagers pour le service de repas à domicile.

Pour le service mandataire :

47 mesures ont fait l'objet d'un arrêt en 2015 dont 4 décès, 3 mainlevées et 40 transferts à d'autres organismes.

LES OUTILS



Pour le foyer Gouré :

- Logiciel métier pour le service de portage de repas
- Mini-bus pour le transport de personnes
- Budget spécifique pour le développement d'activités

Pour le service mandataire :

- Logiciel métier
- Outils de la loi 2002-2 : contrat de séjour, document d'accompagnement personnalisé, règlement de fonctionnement, charte de l'utilisateur
- Dispositif d'aides financières en interne et en externe

PARTICIPATION AUX GRANDS PROJETS TRANSVERSAUX

CONTRAT DE VILLE *Ces dispositifs interviennent dans le cadre de la politique de cohésion sociale souhaitée par la ville et inscrite comme axe prioritaire dans le contrat de ville en favorisant le lien social et le vivre ensemble.*

CENTRES SOCIAUX

MISSIONS



Les centres sociaux sont des lieux d'accueil et d'écoute des habitants. Ils permettent de mener une action sociale de proximité dans les quartiers d'habitat social de la ville : Sainte-Genève, Rosoirs, Saint-Siméon et Rive-Droite.

Ils proposent des activités régulières et des projets plus spécifiques, permettant aux usagers de favoriser leur autonomie et de refuser le lien social.

LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

1/ Poursuite d'un travail social de grande proximité avec les habitants, au sein des quartiers d'habitat social de la Ville d'Auxerre, basé sur l'implication des publics les plus fragiles. Les équipes accompagnent les habitants dans leur participation à la vie de leur quartier, dans des objectifs de citoyenneté et de cohésion sociale.

2/ Forte demande d'aide individuelle, notamment dans les centres sociaux des quartiers Rive Droite et Sainte Genève.

3/ Développement de projets spécifiques comme l'atelier d'écriture SLAM au centre social Saint-Siméon, dont l'objectif est de travailler autour du développement personnel et de la confiance en soi.

4/ Développement de projets autour du soutien à la parentalité comme l'action « *je cuisine pour mon bébé* » au Centre Social Rive-Droite dont l'objectif est de renforcer les compétences parentales des jeunes parents fragilisés.

5/ La réflexion sur le rapprochement entre maisons de quartier et centres sociaux en lien avec la Ville d'Auxerre et la CAF de l'Yonne.

INDICATEURS

243 personnes au Centre social de Sainte-Genève.

125 personnes au Centre social de Saint-Siméon.

124 personnes au Centre social des Rosoirs.

294 personnes au Centre social Rive-Droite.

soit au total **786** personnes en 2015.

70 nouveaux usagers au Centre social de Sainte-Genève.

43 nouveaux usagers au Centre social de Saint-Siméon.

36 nouveaux usagers au Centre social des Rosoirs.

105 nouveaux usagers au Centre social Rive-Droite.

soit au total **254** nouveaux usagers en 2015.

Une augmentation de la fréquentation est à noter par rapport à 2014.

Elle s'explique par une évolution du programme d'activités proposé par exemple à Saint-Siméon pour répondre au mieux aux besoins des usagers ou par l'arrivée de nouvelles familles s'inscrivant dans les

LES OUTILS

- Le contrat de projet de chaque centre validé par la CAF de l'Yonne pour avoir l'agrément centre social. Ce document est la feuille de route de l'équipement sur une période de 4 ans et a été établi en intégrant les besoins spécifiques de la population de chacun des quatre quartiers d'habitat social d'Auxerre.
- Chaque Centre social bénéficie d'un équipement immobilier et mobilier lui permettant d'accueillir ses différents usagers ou partenaires.
- Mise en place d'une fiche d'inscription commune aux quatre centres pour mieux connaître le public accueilli au sein de chaque structure.

PARTICIPATION AUX GRANDS PROJETS TRANSVERSAUX

DÉVELOPPEMENT DURABLE *Dans le cadre de leurs missions, les centres sociaux participent au développement durable en informant les habitants sur les gestes éco citoyens du quotidien : gestions des déchets produits, distribution de sacs à destination des habitants pour favoriser le tri sélectif, mise en place d'information collective en lien avec la Communauté de l'Auxerrois.*

CONTRAT DE VILLE *Les centres sociaux Saint Siméon et sainte Geneviève ont bénéficié du financement du contrat de ville au travers de l'action les ambassadrices de quartier. D'une façon générale, ils contribuent à l'objectif de cohésion sociale qui est l'une des priorités de ce dispositif.*

VILLE CONNECTÉE *Afin de réduire la fracture numérique des habitants les plus fragilisés, les centres sociaux notamment à Rive Droite ont mis en place des ateliers informatiques. Les usagers peuvent s'y former mais aussi effectuer leurs démarches. Le programme d'activité des Centres sociaux est inscrit et mis à jour sur le site de la Ville d'Auxerre.*

PROJET ÉDUCATIF *Les travailleurs sociaux des centres sociaux participent au dispositif de réussite éducative mis en place par la Ville d'Auxerre. Elles apportent leur technicité lors des réunions pluridisciplinaires mensuelles. L'action des centres sociaux permet de renforcer les compétences parentales notamment au travers des actions parents/enfants ou sur des projets plus spécifiques comme les coins café initié dans les écoles.*

DIRECTION DE L'ANIMATION ET DU RAYONNEMENT

Directrice : **JULIETTE DIDIERJEAN - 03 86 72 44 21**

CHEFS DE SERVICES

Sports et vie associative

PASCAL DUBOSQUELLE - 03 86 72 43 85

Stade Nautique : **PASCAL MAS puis**

PASCAL DUBOSQUELLE - 03 86 72 96 96

Événement

JEAN-PIERRE LESCOT - 03 86 72 43 68

Bibliothèque

CARINE RUIZ - 03 86 72 91 60

Conservatoire musique et danse

GILBERT PARRINELLO - 03 86 40 95 02

École des Beaux-Arts

JEAN-CHRISTOPHE HUMBERT - 03 86 52 78 96

Musées

DELPHINE LANNAUD - 03 86 18 05 51

Muséum

SOPHIE RAJAOFERA - 03 86 72 96 43

Abbaye Saint-Germain

CHARLOTTE CRUZ

03 86 72 44 62 / 03 86 18 02 90

Arts visuels

CLAUDINE HAUDECOEUR - 03 86 47 08 35

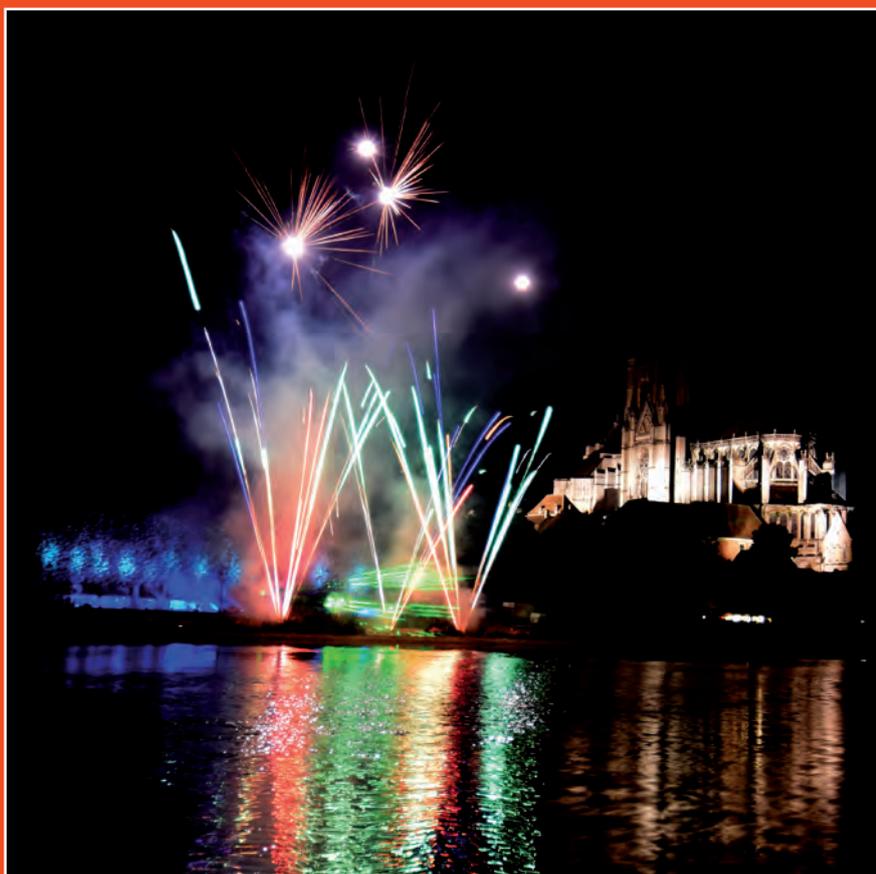
Coordonnatrice Culture, **Caroline Simonin :**

03 86 72 44 62

Mission Camping, **Brigitte Forgeot : 03 86 52 11 15**



MISSIONS



DIRECTION

- Piloter, en lien avec le projet de mandature, les secteurs sport, culture, événements et tourisme,
- Coordonner les services et proposer un système d'animation favorisant la cohérence et la transversalité,
- Garantir la planification des événements et des projets selon un calendrier maîtrisé et en lien avec les moyens disponibles,
- Être force de proposition pour la programmation et l'innovation, notamment dans le domaine numérique,
- Maintenir et développer le rayonnement de la ville au travers de la qualité des services et projets proposés.

MOYENS HUMAINS

182 AGENTS

Direction : 4 agents
 Camping : 2 agents
 Sports et vie sportive :
 18 agents
 Stade nautique : 25 agents
 Événements : 10 agents
 Bibliothèques : 26 agents
 Conservatoire : 54 agents
 Ecole des beaux-Arts :
 7 agents
 Musée d'art et d'histoire :
 13 agents
 Muséum : 12 agents
 Abbaye : 9 agents
 Espace des arts visuels :
 2 agents
TOTAL : 182 agents

MOYENS FINANCIERS

**Dépenses de fonctionnement mandatées au
 31 décembre 2015 :**
602 802,59 €

MISSIONS



Organiser l'accueil des touristes : assurer la réception, enregistrer la clientèle sur le logiciel spécifique, encaisser les règlements, ouvrir les branchements électriques pour les campeurs, faire respecter le règlement du camping, répondre aux demandes de réservations par mail ou par téléphone, informer les touristes sur les activités de tourisme et de loisir.

INDICATEURS

Saison **2015** du 15
avril au 15 septembre inclus,

7 202

campeurs,

10 864 nuitées

78 604,01 €

de recettes

LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE



600 réservations par des festivaliers dans le cadre du Catalpa Festival (camping complet).

LES OUTILS

- Logiciel Unicamp,
- Règlement du camping,
- Maquette du site,
- Plaquette de communication.

INDICATEURS

6 services en régie,

2 associations en DSP,

170 agents contractuels et titulaires

50 associations culturelles,

266 308 € de subventions versées (hors DSP)

AFFAIRES CULTURELLES – GESTION DIRECTE

LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE



1/ « *Les petites bobines* » : festival de cinéma jeune public au CGR, 6 séances, 768 entrées payantes.

2/ « *Ô la belle toile* » : 9 séances de cinéma de plein air à l'Abbaye St-Germain, 2 220 spectateurs.

3/ Opération estivale de théâtre, musique, danse et contes : 6 représentations « *Tréteaux dans la soirée* » (dont 1 annulée, et 1 pour la première fois au Stade Nautique) et 9 représentations

« *Très Tréteaux dans la soirée* », dans les parcs et sur les parvis en ville.

4/ « *Noël enchanté* » : 9 jours de concerts en l'église St-Eusèbe (chorales/ensembles vocaux).

LES OUTILS

- Transversalité : coordination régulière des services en régie, et coordination mensuelle des services avec la MJC, le Silex et le Théâtre. Invitation fréquente de partenaires porteurs de projets.
- Séminaire annuel sur une thématique commune à tous les services en lien avec le plan de mandat.

PARTICIPATION AUX GRANDS PROJETS TRANSVERSAUX

DÉVELOPPEMENT DURABLE *Limitation du nombre d'impressions papier, communication par mail privilégiée.*

PROJET ÉDUCATIF *Coordination des services éducatifs de la culture (travail en cours).*

VILLE CONNECTÉE *Utilisation des outils dématérialisés à disposition (zimbra, intranet, site d'Auxerre, etc.). ; séminaires de travail.*

CONTRAT DE VILLE « *Sur les chemins culturels* »

MISSIONS



- Organiser l'utilisation des équipements sportifs de la Ville, programmer leur entretien
- Assurer une coordination avec l'ensemble des partenaires sportifs de la ville par des rencontres régulières et la contractualisation des relations
- Programmer des animations et des événements sportifs pour tous les âges de la vie
- Instruire les grands dossiers sportifs tels la rénovation du Racing Club d'Auxerre
- Piloter la réflexion sur le sport et la vie sportive en lien avec l'adjoint de secteur.



INDICATEURS

117 associations sportives

51 disciplines

10 540 licenciés ou adhérents

50 000 m² d'installations sportives couvertes

205 122 m² d'installations sportives extérieures

Subventions aux associations sportives :

970 631 €

LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE



1/ Finale de la Coupe de France de Football AJA/PSG - Place des cordeliers

2/ Cross de l'Yonne républicaine - Piedalloues

3/ Corrida pédestre de Noël – Centre Ville

4/ Vacances à la Ville – Challenges multi-sports inter-quartiers – Territoire communal

5/ « La Franck Pineau » - Trophée 89 de tennis – National de Pétanque – Territoire communal

LES OUTILS

- Communication (information par Auxerre magazine, presse, plaquettes diverses...)
- Planification et organisation des événements

PARTICIPATION AUX GRANDS PROJETS TRANSVERSAUX

DÉVELOPPEMENT DURABLE *Mise en place d'un plan d'économie d'énergie dans les enceintes sportives (production eau chaude sanitaire par panneau photovoltaïque, mise en réseau de chauffage urbain sur certains sites, contrôle de fermeture d'éclairage...)*

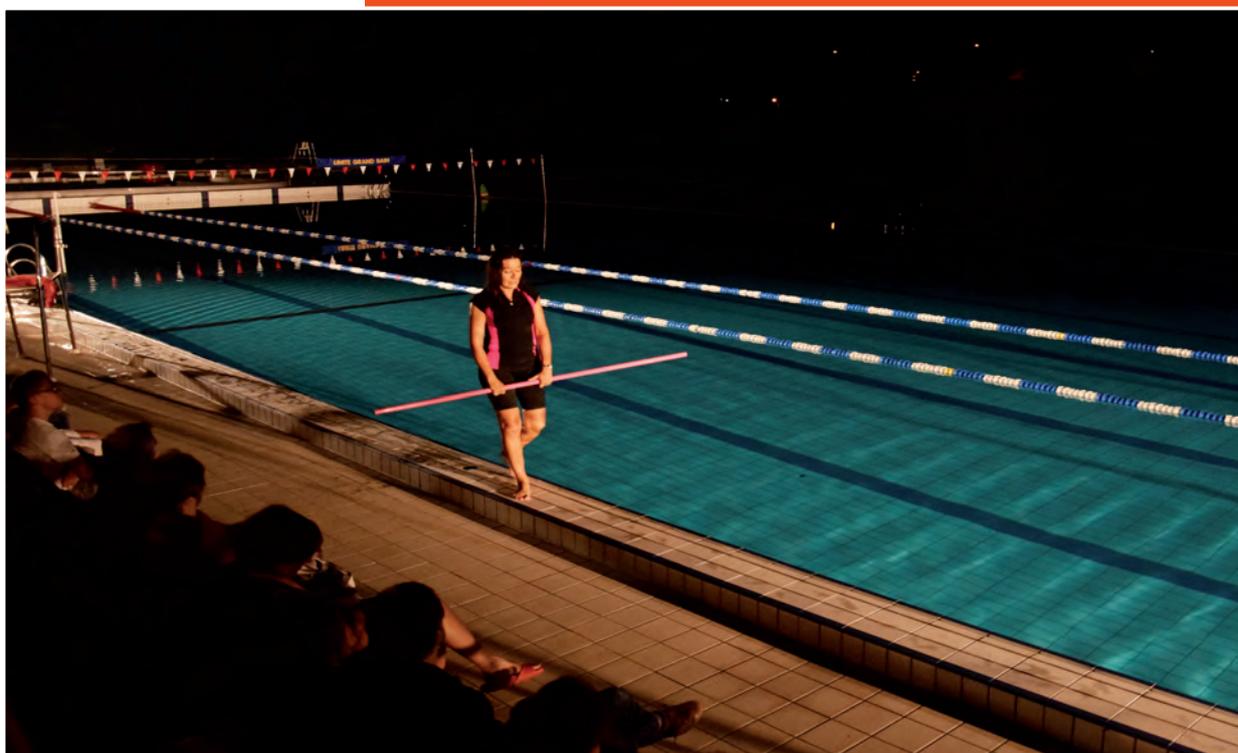
PROJET ÉDUCATIF *Participation via l'éducation physique et sportive dans les écoles, animations sportives dans les restaurants scolaires, les NAP, les activités périscolaires avec les centres de loisirs et les maisons de quartiers.*

CONTRAT DE VILLE *Vacances à la Ville et les challenges inter-quartiers, animations sportives dans les Maisons de Quartiers durant les vacances scolaires qui sont un vecteur de lien social.*

STADE NAUTIQUE DE L'ARBRE SEC

MISSIONS

- Organiser l'accueil de tous les usagers dans les meilleures conditions de sécurité et de pratique
- Favoriser l'apprentissage de la natation par l'accueil de classes et de cours ; permettre des temps d'entraînement et de perfectionnement pour les professionnels de sécurité et de secours.
- Développer des animations à destination de tous les âges
- Coordonner l'accueil des clubs et associations dont l'activité dépend du SNAS
- Participer aux grands événements sportifs de la ville



LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

- 1/ Spectacle estival « Chlore 17 »
- 2/ Championnat de l'Yonne de natation
- 3/ 40 ans de l'Auxerre Aquatic Club
- 4/ Journée solidarité « UNICEF »
- 5/ Animations « Halloween » et « Père-Noël »

INDICATEURS

245 100

entrées.

513 601 €

de recettes.

9 380 élèves

des lycées auxerrois,

10 900

élèves de collèges
auxerrois,

1 180 élèves

des collèges hors
Auxerre,

23 314

élèves des écoles pri-
maires auxerroises,

1 464 élèves

des écoles maternelles
d'Auxerre.

7 associations spor-
tives présentes (nata-
tion, plongée, bébé
nageurs, aquagym, ...)



LES OUTILS

- Communication (information par Auxerre Magazine, presse, plaquettes diverses, site internet « Ville », affichages ...)
- Planification et organisation des événements
- Strict respect des mesures d'hygiène

PARTICIPATION AUX GRANDS PROJETS TRANSVERSAUX

DÉVELOPPEMENT DURABLE *Mise en place d'un plan d'économie d'énergie au sein du SNAS (changement de la chaudière, amélioration de la centrale d'air, meilleur contrôle de fermeture d'éclairage...).*

PROJET ÉDUCATIF *Participation via l'Inspection de l'Éducation Nationale et la DTE, pour l'enseignement de la natation aux élèves des écoles primaires et maternelles d'Auxerre.*

VILLE CONNECTÉE *Bornes d'accueil et nouveau logiciel adaptatif aux projets.*

CONTRAT DE VILLE *Animations sportives avec les Maisons de Quartiers, les Centres de Loisirs durant les vacances scolaires, vecteur de lien social dans le cadre du Contrat de Ville.*

MISSIONS



- Recensement et/ou planification des manifestations organisées sur la ville, étude des demandes de manifestation, pilotage des grands événements municipaux, accompagnement des demandeurs, aide aux services pilotant des opérations.
- Gardiennage (surveillance et sécurité incendie) et gros entretien de l'Abbaye St Germain, gardiennage de nuit de 3 sites culturels, montage des expositions, transports logistique pour les services culturels...

LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

Le service des événements a porté en direct certaines manifestations, ou travaillé en collaboration avec les porteurs de projet, dans le cadre notamment de certaines expositions et des événements emblématiques de la Culture et des Sports.

1/ Opérations de Noël dont le « *Poëtik Park* » et la rencontre « *Liedo/magic Nano* »

2/ Repas d'amitié

3/ Fête de la musique, Feu d'Artifice

4/ Retransmission de la coupe de France de Football

5/ Visites animées, Nocturnes des quais

6/ Ateliers Lézards des Arts

INDICATEURS

Événements pilotés par le service, dont 8 à caractère commercial

19 accompagnés par le service et pilotés par une structure ou une association organisatrice

17 organisés complètement par le service.

Budget :

163 000 €
(220 000 € en 2014) (repas de l'amitié 60 000 €, festivités de Noël 60 000 €)

1 500 convives au repas de l'amitié,

20 000 personnes à la Foire Saint-Martin

10 000 personnes au feu d'artifice du 13 juillet

15 000 personnes à la manifestation du 21 décembre sur les quais

LES OUTILS

- la fiche de demande technique manifestation et les réunions de coordination
- la transversalité avec tous les services de la Ville pour la préparation et la réalisation des manifestations
- les moyens de communication de la Ville, de la CA et de l'Office de Tourisme
- la constitution des dossiers de sécurité pour les grosses opérations et la collaboration avec les services de la préfecture et les services de secours
- les appels d'offre pour le repas de l'amitié, le feu d'artifice, et le marché du gardiennage
- les prestataires extérieurs pour des spécificités ou par nécessité de travail en soirée ou week-end



PARTICIPATION AUX GRANDS PROJETS TRANSVERSAUX

DÉVELOPPEMENT DURABLE *Début d'une réflexion sur la démarche développement durable et l'événementiel.*

PROJET ÉDUCATIF *Participation via l'Inspection de l'Éducation Nationale et la DEE, pour l'enseignement de la natation aux élèves des écoles primaires et maternelles d'Auxerre.*

VILLE CONNECTÉE *Utilisation des sites et outils dématérialisés de la ville pour communiquer*

CONTRAT DE VILLE *Animations sportives avec les Maisons de Quartiers, les Centres de Loisirs durant les vacances scolaires, vecteur de lien social dans le cadre du Contrat de Ville.*

MISSIONS



- L'objectif premier est le développement de la lecture publique sur l'ensemble du territoire auxerrois à travers 4 missions principales :
- L'accueil du public et l'aide à la recherche,
- La constitution des collections, et leur mise à disposition pour tous les publics,
- La conservation et la mise en valeur des collections, notamment patrimoniales,
- L'animation des espaces et des collections.

LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

1/ Réinformatisation et mise en œuvre de la RFID (identification des documents par radio-fréquence)

2/ Modification des horaires d'ouverture au public et harmonisation des organisations de travail du personnel

3/ Poursuite des animations régulières du pôle Jeunesse : Histoires pour les p'tites oreilles, Rendez-vous des p'tits loups, P'tit Rendez-vous musical, participation au prix Plaisirs de lire. Et des animations plus exceptionnelles comme la venue des sœurs Bondoux, l'une auteur, l'autre conteuse, pour des rencontres avec les classes, une soirée tout public et des séances de contes.

4/ Participation des secteurs Jeunesse au projet transversal « Babar » avec le Théâtre, le Pôle Art et Patrimoine et des classes de maternelle et primaire de l'école du Pont.

5/ Animations pour le public Adultes : Samedi Acoustik, lectures thématiques (Rétif, Jules Renard, Jacques Lacarrière...), rencontre avec l'auteur Adeline Baldacchino, présentation de documents patrimoniaux...

INDICATEURS

27h30 d'ouverture hebdomadaires

75 683

entrées,

85 513 visites

sur le site internet

14 744 ins-

crits (40 % de moins de 14 ans), dont

9 000 usagers

actifs

450 groupes

d'enfants reçus,

71 animations tous

publics (hors temps scolaire)

250 000

documents,

40 000

documents patrimoniaux,

175 489

prêts

93 464 € de

budget

LES OUTILS

Postes informatiques renouvelés (public et personnel), nouvelle version du logiciel métier, nouveau portail. Le nombre de visites sur le site internet a été multiplié par 3 en 11 mois pour atteindre 85 500. Le portail est devenu un véritable 4ème lieu à animer, à enrichir par l'annonce et le compte rendu de nos animations, par les sélections des bibliothécaires, leurs coups de cœur, la présentation de documents patrimoniaux... Le site, plus intuitif, met l'accent sur la dimension participative et collaborative (avis de lecteurs, de bibliothécaires...), sur la personnalisation avec un accès privilégié par la carte de bibliothèque pour suivre ses prêts, ses réservations. Les notices du catalogue en ligne sont enrichies (couvertures des livres, extraits sonores pour les CD, bandes originales de films pour les DVD...) ; l'accès à des données multimédia, à des ressources électroniques est rendu possible. Il s'agit d'une manière différente et complémentaire de rendre le service de lecture publique.

PARTICIPATION AUX GRANDS PROJETS TRANSVERSAUX

DÉVELOPPEMENT DURABLE *Envois par mails privilégiés.*

PROJET ÉDUCATIF *6 agents, à tour de rôle, animent une séance de NAP par semaine. Ces agents sont à temps complet à la bibliothèque.*

Actions éducatives des services : le travail réalisé par les secteurs Jeunesse et les annexes, en temps scolaire avec l'Éducation nationale, et en temps hors scolaire (public individuel)].

VILLE CONNECTÉE *Wi-fi public gratuit à la centrale, services en ligne (catalogue, ressource numérique d'autoformation, réservations, compte-lecteur).*

CONTRAT DE VILLE *Présence des annexes à Saint-Siméon et Sainte-Genève, implication dans la vie des quartiers.*

MISSIONS

Le Conservatoire à Rayonnement Départemental (CRD) a pour mission centrale la sensibilisation et la formation des musiciens et danseurs amateurs dans le cadre de cursus diplômants et/ou de pratiques collectives. Il assure également la formation pré-professionnelle. L'ensemble des instruments de l'orchestre et des esthétiques chorégraphiques est enseigné.



LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

1/ Écriture des textes fondateurs du Conservatoire :

- Projet d'établissement : point de situation et orientations souhaitées pour 2015-2020.
- Règlement intérieur : organisation et règles de fonctionnement. En annexe : la charte de l'élève et les règles hygiène, sécurité et environnement.
- Règlement des études : organisation des enseignements et objectifs pédagogiques.
- Demande de renouvellement concernant le classement du conservatoire d'Auxerre en CRD.

2/ Projet de création artistique à l'école élémentaire des Rosoirs, projet double :

- Accès à la pratique instrumentale (cordes et cuivres) de type orchestre à l'école,
- Création : écriture d'un conte sur la «Bourgogne d'autrefois», groupement d'œuvres créées et de chants populaires (textes et musiques), restitution au théâtre (joué, parlé, chanté).

3/ Relance de projets départementaux :

Organisation d'une rencontre d'élèves et de professeurs en hautbois et en bassons, regroupant des musiciens du département et de la région. Cette rencontre s'est conclue par un concert à l'Abbaye St Germain.

4/ Mise en place d'une «saison de concert» donnée par les professeurs : « Carte blanche » à Saint-Germain (3 concerts) et « Classiques d'Auxerre » au Théâtre (1 concert).

INDICATEURS

575 élèves à la rentrée 2015 (augmentation de 3 %) dont 303 élèves auxerrois, 104 de la CA hors Auxerre, 158 du département hors Auxerre et CA, et 10 hors département.

69,07 % des élèves sont des jeunes de moins de

26 ans (66,67 % en 2014)

30 disciplines enseignées,

589 heures de cours par semaine (individuels, collectifs)

39 concerts ou spectacles donnés dans l'année par des ensembles, des élèves et/ou professeurs du Conservatoire et près de

70 auditions au Conservatoire. Soit plus de

100 manifestations, dans ou hors les murs du CMD.

186 149 € de recettes de scolarité pour la rentrée 2015.

Budget fonctionnement :
23 100 €

Budget investissement :
5 000 €



LES OUTILS

Progiciel Rhapsodie : pilotage de la scolarité (inscriptions, gestion des cours, statistiques, rapports d'activités...).

PARTICIPATION AUX GRANDS PROJETS TRANSVERSAUX

PROJET ÉDUCATIF *Un seul agent a assuré des NAP de janvier 2014 à juin 2015 ce qui représente, à raison d'une séance de 1h30 par semaine, environ 33 heures.*

Actions éducatives des services :

- Les élèves en classe à horaires aménagés en musique (CHAM), 42 cette année, sont au centre d'un lien fort avec le collège Denfert-Rochereau.
- Poursuite de l'opération « Orchestre à l'école » dans les écoles élémentaires Ro-soirs (CHAM élémentaire) et Brazza (école la plus proche du Conservatoire).
- Mise en place de projets « ateliers cuivres » : cycle de 5 semaines, 2 écoles (Paris+Rive-Droite).
- Proposition d'une semaine d'interventions dans les écoles : 11 ateliers, 5 écoles, 18 classes, devant lesquelles les professeurs ont produit une présentation – initiation à leur instrument.

MISSIONS

- Permettre aux publics de plus de 6 ans une initiation et une pratique des arts plastiques,
- Faire découvrir aux débutants le graphisme, la couleur, le volume et la photo, par une variété de pratiques,
- Préparer les élèves aux concours d'entrée des écoles d'arts diplômantes.



INDICATEURS

254 élèves inscrits, dont 112 auxerrois, 68 de la CA (hors Auxerre), 74 autres communes.

Recettes inscriptions :
31 784 €





LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

- 1/ « *Métissage(s)* » : exposition des travaux des professeurs de l'école – Abbaye Saint-Germain
- 2/ « *Échos* » : exposition Espace des Arts Visuels/Ecole des Beaux-Arts – Abbaye Saint-Germain
- 3/ « *Voyages immobiles* » : exposition des travaux des élèves de l'école – Abbaye Saint Germain
- 4/ « *Street Art* » : collages de silhouettes peintes dans les rues d'Auxerre
- 5/ « *Les bêtes de Noël* » : collages de bêtes peintes lumineuses dans les rues d'Auxerre

PARTICIPATION AUX GRANDS PROJETS TRANSVERSAUX

PROJET ÉDUCATIF *Un professeur est mis à disposition 2h par semaine sur les NAP.*

VILLE CONNECTÉE *Propositions d'ateliers numériques :*

- *Permettre au public d'utiliser des logiciels de création graphique (connaissance des fonctionnalités des outils, utilisation dans un cadre concret de projet)*
- *Ateliers sur inscriptions payantes, durées des sessions en fonction de la complexité du logiciel utilisé*
- *Utilisation de logiciels de création gratuits*
- *Matériel informatique, scanner, logiciels installés*
- *Rémunération intervenant école des Beaux-Arts (complément sur mi-temps)*
- *Dix personnes maximum par session.*

MISSIONS

- «Conserver, restaurer, étudier et enrichir les collections, (...) les rendre accessibles au public le plus large, (...) contribuer aux progrès de la connaissance et de la recherche ainsi qu'à leur diffusion»

(Loi « Musées de France »).

- Le service s'est également vu confier la gestion du matériel archéologique issu de fouilles locales, ainsi que le suivi administratif et scientifique du mobilier classé et inscrit Monuments Historiques.



LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

1/ Arrivée de 3 nouveaux agents dans le service, notamment dans le cadre de la réorganisation, avec les missions qui leur sont associées.

2/ Arrivée d'une nouvelle chargée de mission en charge du récolement décennal.



INDICATEURS

10 175 visiteurs pour les expositions temporaires

14 201 en

2014, soit

4 016 visiteurs de moins (pas d'exposition d'été au cellier en 2015).

14 915 visiteurs pour les salles permanentes,

13 526 en

2014 soit

1 389 visiteurs de plus

2 234 scolaires

accueillis (salles permanentes + expositions temporaires des musées).

6 demandes de prêt et sorties pour expositions temporaires (Luxeuil, Dijon, Joigny, Nevers, Cosne-sur-Loire, Cambrai).

1 862 objets récolés (ethnologie, orfèvrerie, mobilier, numismatique).

2 expositions temporaires «*Mademoiselle Davout d'Eckmühl*» et «*Dieux et héros*».

4 œuvres programmées en restauration, dont

1 «*Monuments historiques*» : La Visitation.



LES OUTILS

- Logiciel spécifique (skinmuseum).
- Outils de gestion des collections : tableaux des mouvements, localisation, prêts et dépôts, etc.
- Fiches de calcul de la fréquentation.
- Outils scénographiques : panneaux et cartels d'exposition, dispositifs scénographiques.
- Mobilier et matériel spécifique de conditionnement et de conservation (stiques, rapports d'activités...).

PARTICIPATION AUX GRANDS PROJETS TRANSVERSAUX

PROJET ÉDUCATIF *Participation à l'opération «La classe, l'œuvre !» dans le cadre de la Nuit des Musées 2015, en lien avec une classe option Arts plastiques du lycée Jacques Amyot d'Auxerre.*

Accueil des classes et travail en collaboration avec le service éducatif.

VILLE CONNECTÉE *Versement Joconde : préparation des notices pour verser sur la base nationale.*

Rendre accessible, aux chercheurs comme aux particuliers, les informations relatives aux collections par le biais du numérique.

MISSIONS

Le Muséum remplit les missions d'un Musée de France :

- conservation, enrichissement, étude des collections (140 000 objets),
- exposition des collections au public le plus large,
- conception et mise en œuvre d'actions visant à l'égal accès de tous à la culture.

Le Muséum traite les domaines des sciences, de la biodiversité, de l'environnement et de la sensibilisation au développement durable.



LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

- 1/ Exposition *Météorites* : un nouveau public et des partenariats (FabLab, association Ursa major)
- 2/ Progrès sur l'aménagement des réserves et le développement du numérique dans les expos
- 3/ Agent de récolement, contrat de six mois financé par la Direction Régionale des Affaires Culturelles
- 4/ Succès des animations scolaires et grand public
- 5/ Naturalisation exceptionnelle d'une louve *Canis lupus*, aboutissement du travail de collecte et partenariat
- 6/ Collaborations avec les autres services : centres de loisirs, maisons de quartier, services culturels, archives, etc.



INDICATEURS

16 040 visiteurs et usagers (supérieur aux muséums de bassins de populations similaires)

303 séances d'animations (tous publics)

3 expositions temporaires dont 2 conçues par l'équipe (« *Bourgogne sauvage* » et « *Météorites* ») et 1 accueillie dans le parc

16 nouvelles animations pour différents publics

140 000 spécimens, trésors nationaux, en collection

6 campagnes de recensement

19 prêts d'outils pédagogiques.



LES OUTILS

- 1 site principal, 2 stockages
- Véhicule Bipper
- Communication (Auxerre mag, Internet)
- Relais de communication locaux/nationaux, dont numériques, mailings
- Réseaux professionnels : muséums, musées de Bourgogne, acteurs culture scientifique et EEDD

PARTICIPATION AUX GRANDS PROJETS TRANSVERSAUX

DÉVELOPPEMENT DURABLE *Actions d'éducation et de sensibilisation scolaires et grand public. Expo sur la pollution lumineuse. Un volet Développement durable dans chaque exposition, site-ressource pour les éducateurs (outils sur Alterre Bourgogne www.eedd-bourgogne.fr). Retour d'infos à la Direction du Développement Durable.*

PROJET ÉDUCATIF *37 séances NAP, 2 agents mobilisés en 2015, l'un de janvier à juillet et l'autre de septembre à décembre. Ces deux agents travaillent à temps plein au Muséum.*

VILLE CONNECTÉE *WiFi installé fin 2015. Développement des outils et contenus numériques pour les visiteurs.*

CONTRAT DE VILLE *Partenariats centres de loisirs et maisons de quartier.*

ABBAYE SAINT-GERMAIN

MISSIONS

- Assurer le bon accueil du Public au sein des différents espaces du site monastique, des expositions permanentes du Musée d'Art et d'Histoire et de toutes les expositions temporaires pilotées par les services de la Ville ou les artistes avec lesquels nous collaborons,
- Faire découvrir le patrimoine de l'Abbaye Saint-Germain dans ses dimensions historiques et artistiques
- Proposer une gamme de souvenirs en boutique afin que les touristes repartent avec un « morceau » de l'Abbaye en plus des émotions ressenties au fil de la visite,
- Être une référence en terme d'accueil d'événements liés à la connaissance et à l'art.



LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE



1/ « *Oniropolis* » : exposition d'été de Germain Plouvier, portée par l'ex Pôle Arts et Patrimoine, programmée pendant 3 mois au cellier de l'Abbaye. Un succès au niveau de l'organisation et de la fréquentation. Réalisation en interne par les agents de l'ex Pôle Arts et Patrimoine, conception par l'artiste et la Direction. Scénographie ambitieuse réalisée par le service logistique culturelle.

2/ Les *Journées Européennes des Métiers d'Arts* (JEMA), les 28 et 29 mars : travail partenarial avec la CCI et l'association des artisans d'arts. Plus de 60 artisans ont investi l'abbaye.

INDICATEURS

38 088 visiteurs (+12,3 % par rapport à 2014) de l'Abbaye Saint-Germain et ses collections.

8 419 visiteurs pour l'exposition de Germain Plouvier,

2 500 aux Journées Européennes des Métiers d'Art. Un total de

43 700 visiteurs en incluant le cinéma de plein air « *Ô la belle toile* », les TTS, les conférences et autres occupations de la salle, vernissages, etc.

55 000 € de recettes (+4,7 % par rapport à 2014), visites guidées

33 800 €, boutique

21 200 €.

3 lieux d'expositions clos (cellier, logis de l'abbé et salle image) et

2 espaces extérieurs (cloître, salle capitulaire).

13 expositions sur site, dont

6 portées par l'ex Pôle Arts et Patrimoine.

11 manifestations culturelles ont été programmées afin de sensibiliser un public varié au patrimoine, à la lecture, le cinéma, la musique.



3/ « *Métissages* » : cette exposition (du 17 janvier au 15 mars) avait pour but de mettre en lumière les travaux réalisés par les professeurs de l'école des beaux arts, tous artistes par ailleurs.

4/ Mise en place des visites guidées de l'abbaye, opérations dans le cadre du Catalpa Off, Prix Mouv'art, exposition « *Les cryptes et les Carmels de Sens* », etc.

5/ Reconnaissance des prescripteurs : Étoile au Guide Vert Michelin et distinction Trip Advisor.

6/ Contexte de fin d'année : forte baisse de la fréquentation et donc des ventes en boutique.



LES OUTILS

Le retour de satisfaction des usagers, les réunions de préparation, les bilans, statistiques de fréquentation, le travail en collaboration avec nos partenaires sont autant d'outils qui nous permettent d'ajuster nos actions afin de mettre l'utilisateur au cœur de nos projets.

ESPACE DES ARTS VISUELS

MISSIONS

- Favoriser la présence quotidienne de l'art contemporain dans les lieux de vie extérieurs au service par le prêt d'œuvres,
- Sensibiliser le jeune public à l'art contemporain en proposant des médiations, en temps scolaire et hors scolaire,
- Mettre en valeur la collection de la ville d'Auxerre en proposant des accrochages dans différents lieux, ainsi que des expositions et des projets avec des partenaires variés,
- Assurer le suivi et la conservation d'un fonds de 1 800 œuvres d'art.



LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE



1/ «*Auxerre fait son Angoulême*» : exposition de dessins de Glen Baxter avec la Maison de la Jeunesse et de la Culture (MJC).

2/ Projet Arts visuels/arts vivants avec le théâtre : chaque trimestre un spectacle, une œuvre, un atelier, sont proposés à un public parfois éloigné. Une exposition au théâtre municipal met en valeur ce parcours artistique.

3/ «*Itinéraire bis*» : exposition itinérante dans les quartiers sur le thème du bestiaire. Les groupes sont accueillis autour d'un dispositif pédagogique.

4/ «*Echos* » : Exposition à l'Abbaye St Germain avec pour invité l'Ecole des Beaux-Arts.

INDICATEURS

16 écoles auxerroises ont bénéficié d'une action de l'Espace des Arts Visuels.

1 173 œuvres ont été empruntées.

1 237 enfants auxerrois ont bénéficié d'une animation de l'artothèque.

63 adultes ont participé à une animation proposée par le service.

1 563 visiteurs ont vu l'exposition « Echos » : 1 400 adultes et 163 enfants.



LES OUTILS

- Un logiciel de prêt commun avec celui de la bibliothèque.
- Les différents services de la ville pour l'organisation d'un événement : la communication, le service reprographie, les services culturels, la logistique, etc.
- Les différents partenaires avec qui nous travaillons des projets, des interventions, des collaborations ponctuelles ou régulières : les écoles, la bibliothèque, le théâtre, les maisons de quartier, les centres de loisirs, le foyer Gouré, le silex, le mois de la photo.
- Un réseau professionnel : le pôle art et lecture, des associations d'artistes, des artistes indépendants, des structures culturelles qui se développent.

PARTICIPATION AUX GRANDS PROJETS TRANSVERSAUX

PROJET ÉDUCATIF *Un agent est mis à disposition pour les NAP.*

CONTRAT DE VILLE *Actions éducatives des services : L'Espace des Arts Visuels intervient dans les quartiers prioritaires identifiés sur le territoire d'Auxerre par la présentation d'un projet « Itinéraire bis », dont le but est de favoriser l'ouverture artistique et la présence de l'art dans les quartiers autour d'une exposition thématique, en accueillant un public scolaire, de loisirs, ou des structures éducatives et en accompagnant la découverte de l'exposition à l'aide d'ateliers éducatifs.*

En 2015, le projet « itinéraire bis », dont la thématique était le bestiaire, a été accueilli à la bibliothèque, les maisons de quartier Sainte Geneviève, des Rosoirs, et des Piedalloues, ainsi qu'au centre de loisirs des Brichères et à l'école du quartier Rive Droite.

DIRECTION DU TEMPS DE L'ENFANT

Directrice : **NOËLLE CHOQUENOT** - 03 86 72 44 39

PAROLES

Quel bilan tirez-vous de cette année 2015 ?

« Ce fut une année lourde en travail mais ce n'est pas la première. La mise en place de la nouvelle organisation a inévitablement amené quelques complexités. Nous avons su nous adapter, trouver notre place dans l'organigramme, dans l'organisation. »

Comment vous êtes-vous adapté à cet environnement qui est en perpétuel mouvement ?

« On n'a pas le choix. Il faut être raccord. Cela fait partie du job. Prenons l'exemple des NAP. En 2015 on a repéré les lourdeurs et adapté notre réforme. »

Il faut être réactif

On s'est d'abord interrogé sur nos pratiques, puis proposé des améliorations pour être plus efficaces pour les enfants.

Il faut être réactif car on a la pression du quotidien et des familles.

Notre problématique c'est de faire partager cette réalité et de faire comprendre à tous les niveaux qu'il est indispensable de savoir s'adapter. Nous devons faire remonter les éléments à nos décideurs. »

L'usager est donc au coeur de vos pratiques ?

« Oui, quotidiennement. On ne peut faire autrement que d'en tenir compte et de s'adapter. »

Il faut être pragmatique car on ne peut proposer de réponse uniforme. Il faut rester vigilant car nous constatons un relatif appauvrissement culturel de nos publics.

Dans bien des domaines, le véritable enjeu reste l'apprentissage de la parentalité.»

CHEFS DE SERVICES

Petite enfance

MARION FONTENEAU - 03 86 72 43 80

Education-vie scolaire et périscolaire

MELANIE VALLET - 03 86 72 43 44

Centres de loisirs et réussite éducative

ARIANE NOYON - 03 86 72 43 80

Mission Enseignement Supérieur

NOELLE CHOQUENOT - 03 86 72 44 39

LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

La nouvelle organisation des services qui s'est traduite par l'intégration des centres de loisirs au 1er septembre 2015.





PARTICIPATION AUX GRANDS PROJETS TRANSVERSAUX

DÉVELOPPEMENT DURABLE *Avec la restauration collective et l'optimisation du patrimoine scolaire.*

PROJET ÉDUCATIF *Grâce à l'intégration des centres de loisirs qui sont un acteur de la continuité éducative selon les âges et les temps de l'enfant.*

VILLE CONNECTÉE *En contribuant à la réflexion sur le guichet unique avec dossier unique d'inscription pour tous les services de la DTE compris les centres de loisirs et la modernisation des moyens de paiement au sein d'une régie unique, les dossiers pouvant être téléchargés et certains actes faits en ligne.*

CONTRAT DE VILLE *Par la réussite éducative.*

MOYENS HUMAINS 172 AGENTS

Petite enfance
service éducation vie scolaire et péri-scolaire : 92 agents

Service petite enfance : 42 agents

Service réussite éducative et centres de loisirs : 37 agents

Mission enseignement supérieur : 1 agent

TOTAL : 172 agents
(auxquels il convient d'ajouter une centaine de vacataires.)

MOYENS FINANCIERS

**Dépenses de fonctionnement mandatées
au 31 décembre 2015 :**

1 437 277,86 €



Près de

190 000

heures d'accueil ont été facturées aux familles dans les établissements municipaux en légère augmentation par rapport à l'année précédente : près de

185 700

heures. Toutes structures confondues (municipales et non-municipales), près de

1 000

enfants différents sont accueillis. Ils sont

450 pour les

5 structures de la ville) ce qui représente environ

50 % de la classe d'âge. Un peu plus de

19 000

repas enfants dont environ

12 000 sont

préparés à la crèche Kiehlmann pour également le multi-accueil du Pont.



PETITE ENFANCE

MISSIONS

- Superviser, soutenir et optimiser le fonctionnement de cinq établissements municipaux d'accueil de jeunes enfants et travailler avec les 6 structures non-municipales dans le cadre d'une coordination petite enfance pour permettre aux familles de concilier vie familiale, vie professionnelle et temps libre et pour favoriser le bien-être, l'éveil et la socialisation des enfants,
- Analyser l'activité et le coût des structures, la typologie des publics et les besoins d'accueil et adapter les services aux besoins du territoire,
- Suivre et animer le partenariat financier et technique avec la CAF et s'inscrire dans les dynamiques locales (CODAJE, REAPP),
- Contribuer à la rénovation des locaux et suivre les programmes de travaux.



LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

- 1/ Structuration du service grâce à l'arrivée d'une conseillère technique référente infirmière puéricultrice de toutes les structures et faisant « l'accueil public expert » des familles au moment du dossier unique de pré-inscription en mairie.
- 2/ Finalisation de l'organisation et du fonctionnement la liste d'attente unique pour les structures municipales pour mieux répondre aux familles et contribuer à l'optimisation des structures.
- 3/ En vue du renouvellement des conventions avec la CAF, une enquête de satisfaction (obligatoire) a été réalisée près des familles qui ont fait part de leur satisfaction du service rendu,
- 4/ poursuite des formations de toutes les équipes réunies en même temps pour une amélioration de la qualité du service.
- 5/ Aménagement de la cour du pôle enfance des Rosoirs,
- 6/ Choix d'un AMO pour travailler à la réhabilitation de la crèche Kiehlmann.

LES OUTILS

- Dix structures d'accueil collectif des enfants et une crèche familiale soit un total de 312 places se répartissant en 126 places dans les 5 structures municipales, 186 places dans les 6 structures non-municipales dont la crèche familiale,
 - Un relais d'assistantes maternelles non-municipal
 - Les structures municipales sont :
 - la crèche Kielmann (55 places)
 - le multi-accueil du Pont (13 places)
 - le multi-accueil des Rosoirs (18 places)
 - le multi-accueil Rive-Droite (20 places)
 - la halte-garderie les Acrobates (20 places)
 - Les structures non-municipales sont :
 - la crèche associative « *les Lutins* » à Saint-Siméon (18 places)
 - le multi-accueil associatif à gestion parentale « *Cabriole* » (17 places)
 - le multi-accueil associatif « *Ribambelle* » à Saint-Siméon (20 places)
 - le multi-accueil « *les Loupiots* » aux Piédalloues (20 places) géré par la Mutualité Française de Bourgogne
 - la crèche inter-hospitalière (75 places)
 - la crèche familiale mutualiste située à Saint-Genève (36 places chez des assistantes maternelles.
- Les structures non-municipales bénéficient d'aides financières de la Ville pour leur équilibre de gestion.
- Le partenariat avec la Ville se fait au travers d'une coordination.
- Un partenariat financier avec la CAF traduit dans le volet enfance du contrat enfance jeunesse qui a été renouvelé 2014.



INDICATEURS

2 957 enfants scolarisés, dont

2 473 inscrits aux NAP

304 087 repas servis pour la restauration collective dont

202 939 repas enfants. Les repas scolaires sont les plus nombreux au nombre

184 355 soit un effort social de la Ville de

390 814 €.

EDUCATION VIE SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE

MISSIONS

- Garantir le fonctionnement des écoles, des nouvelles activités périscolaires (NAP), des garderies, des études et des restaurants scolaires de l'inscription à la gestion des moyens humains, financiers et matériels (locaux, travaux, équipements...) indispensables et toute adaptation de fonctionnement,
- Assurer les relations avec les écoles dont la préparation et le suivi des conseils d'écoles,
- Gérer les transports scolaires intra-urbains pour les ramassages et les activités du temps scolaire,
- Suivre l'exécution du contrat de restauration collective,
- Contribuer à l'optimisation du patrimoine scolaire.

LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

1/ Une adaptation de la réforme des rythmes scolaires avec un déroulement des NAP les jeudi et vendredi suite à la sectorisation des écoles et pour aller dans le sens d'une amélioration qualitative et d'un « turn-over » moindre des intervenants emportant une nouvelle organisation du péri-scolaire.

2/ Engagement de la procédure pour un nouveau contrat de délégation du service public de la restauration collective mettant l'accent sur une démarche développement durable globale et en particulier sur les circuits courts d'approvisionnement précisément définis et désormais quantifiés.

3/ Généralisation de l'utilisation du quotient familial (QF) pour les services péri-scolaires, et reprise de la gestion des études par la ville et non plus par la caisse des écoles ce qui donne lieu à une seule facture pour les familles.

LES OUTILS

- 27 sites scolaires,
- 4 circuits de ramassage scolaire intra-muros,
- 2 circuits spécifiques pour les activités sportives des écoles et 1 en lien avec le circuit Vaux / école des Piédalloues,
- 11 restaurants scolaires,
- 5 circuits pour les liaisons écoles/restaurants,
- 3 circuits pour les liaisons écoles / restaurants / centres de loisirs le mercredi midi.
- 22 garderies péri-scolaires du matin,
- 8 garderies péri-scolaires du soir,
- 13 études.



INDICATEURS

Réussite éducative

9 actions inscrites dans un programme de réussite éducative ayant concerné

160 enfants différents dont

93 ont bénéficié d'un parcours de suivi individualisé,

84 % des enfants sont dans la tranche d'âge des 6-12 ans.

Le besoin d'actions d'aide à la scolarité est relevé pour la majorité des enfants ayant bénéficié d'un parcours individualisé.

Centres de loisirs

722 places au total :

190 pour les enfants d'âge maternel et

532 pour ceux d'âge élémentaire. Les centres ont été ouverts, hors le péri-scolaire du soir,

35 mercredis après-midi, et de

46 à 56 jours pour les périodes de vacances selon les centres ce qui a été en diminution par rapport aux vacances 2014 (de 55 à 60 jours). Ils ont accueilli

1 203 enfants différents issus de

820 familles dont

121 non-auxerrois issus de

85 familles.

CENTRES DE LOISIRS ET RÉUSSITE ÉDUCATIVE

MISSIONS

- Animer le dispositif de réussite éducative dans le respect des recommandations de l'Etat,
- Superviser, soutenir et optimiser le fonctionnement des 5 centres de loisirs municipaux et travailler avec les 2 centres de loisirs associatifs dans le cadre d'une coordination,
- Analyser l'activité et le coût des structures,
- Contribuer à la continuité éducative et au PEDT.

LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

1/ Une nouvelle action au programme de réussite éducative : mise en place d'un club langage (CLA) pour les enfants de grande section maternelle à raison de 3 séances par semaine d'une heure chacune,

2/ Dans le cadre de la démarche D'Qual, création d'un guide animateur pour l'harmonisation des pratiques

3/ Intégration des centres de loisirs dans la DTE à partir du 1er septembre 2015 et engagement d'un travail d'harmonisation des fonctionnements et des pratiques,

4/ Engagement d'un travail inter-services DTE sur la continuité éducative entre les différents temps de l'enfant.

LES OUTILS

- Un programme de réussite éducative validé par l'État ayant pour périmètre les quartiers Brichères / Sainte-Geneviève, Rosoirs, Rive-Droite et le quartier Saint-Siméon,
- Cinq centres de loisirs municipaux accueillant des enfants d'âge maternel et d'âge élémentaire (Brichères, Sainte-Geneviève, Saint-Siméon, Rosoirs et Rive-Droite) sur les temps péri-scolaires du soir, du mercredi après-midi et en extra-scolaire pendant les vacances,
- Deux centres de loisirs non-municipaux bénéficiant d'aides financières de la Ville,
- Une coordination de l'ensemble,
- Un partenariat financier avec la CAF pour le volet jeunesse du contrat enfance jeunesse.



MISSIONS

- Assurer le lien avec le site universitaire d'Auxerre et l'Université de Bourgogne Franche-Comté
- Garantir le fonctionnement du service de la restauration universitaire et faire le lien avec le CROUS,
- Achever l'opération de construction du bâtiment de la vie étudiante.

DIRECTION @CCUEIL-COMMUNICATION

Directeur : **CHRISTIAN SAUTIER** - 03 86 72 43 31

PAROLES

Quel bilan tirez-vous de l'année 2015 ?

« Ce fut une année riche, dense, au cours de laquelle notre direction a du faire face à deux impératifs : répondre aux attentes multiples des usagers qui exigent de nous professionnalisme et réactivité, mettre en place une nouvelle organisation qui réponde à la commande de la direction générale et des élus. Nous avons beaucoup travaillé à la concertation des agents qui ont été informés et qui sont devenus force de proposition. »

En quoi cette année vous a permis d'accompagner les évolutions d'un environnement en pleine mutation ?

« Nous ne pouvons rester en dehors de l'univers que dessinent les nouvelles technologies. Cette évidence vaut pour tous les services de la direction. Nous devons nous adapter à ce monde connecté.

La satisfaction de l'utilisateur est au cœur du projet

Le schéma directeur du numérique nous y aide. Là encore l'apport des agents a été sollicité. Pour la partie spécifiquement communication, cette année a été celle de la réflexion et des décisions sur l'utilisation des réseaux sociaux et sur les contours du futur site internet »

Qu'avez-vous mis en place pour mieux satisfaire les usagers ?

« Nous avons lancé la démarche qui doit nous mener à la certification Qualiville en juin 2016. La satisfaction de l'utilisateur est au cœur du projet : il pourra effectuer en une fois un maximum de prestations liées au périmètre famille, son temps d'attente sera réduit et il pourra avoir recours aux téléprocédures ce qui limitera ses déplacements en mairie centrale. Cela a débuté cette année par des actions de formation de tous les agents de la direction ainsi que par un diagnostic de la qualité de l'accueil en mairie. »

CHEFS DE SERVICES

@ccueil physique et sécurisation des actes
EDITH MOREAU - 03 86 72 43 62

@ccueil dématérialisé-communication
AURELIE LAMBERT - 03 86 72 43 28

@ccueil téléphonique
CHRISTINE HIPPOLYTE - 03 86 42 09 83

MISSIONS

COMMUNICATION

- Informer la population des actions et des projets de la Ville, liés notamment au suivi du plan de mandat
- Travailler à la réactivité en utilisant tous les moyens de communication y compris les réseaux sociaux
- Promouvoir les actions menées par les services de la Ville
- Défendre et développer une image positive de la Ville auprès des habitants, des partenaires locaux mais également des interlocuteurs extérieurs
- Aider et conseiller les services et les élus dans leurs actions de communication en assurant la liaison avec les journalistes
- Concevoir des supports de communication destinés aux services
- En lien avec la DRH, participer aux actions de communication interne
- Assurer les travaux de reprographie demandés par les services

ETAT CIVIL

- Enregistrer des déclarations
- Dresser des actes liés à l'état civil (naissance, mariage, décès)
- Poursuivre la dématérialisation des actes
- Conserver et actualiser les registres d'état civil



CATALPA FESTIVAL SE PRÉPARE

Les 24, 25 et 26 juin, la 5e édition du Catalpa festival offrira ses concerts gratuits au Parc de l'Arbre-Sec pour le [IN] mais aussi ailleurs dans la ville avec le [OFF]. Découvrez le programme !

[En savoir plus >](#)



ACCUEIL-
S'INFORMER

VIVRE AU
QUOTIDIEN

S'IMPLIQUER,
ÊTRE CITOYEN

CONNAÎTRE LA
VILLE

SE DIVERTIR,
DÉCOUVRIR

NEWSLETTER



FORMALITÉS ADMINISTRATIVES

- Assurer un premier accueil des services implantés en mairie
- Délivrer des prestations rapides
- Recevoir, renseigner les familles
- Délivrer 13 prestations différentes
- En lien avec la direction du temps de l'enfant, procéder aux inscriptions scolaires et périscolaires



ELECTIONS-RÉGLEMENTATION

- Tenir à jour les listes électorales
- Organiser les scrutins
- Veiller au respect de la réglementation sur les débits de boisson et à la bonne application de la réglementation dans plusieurs secteurs d'activités
- En collaboration avec l'INSEE, organiser le recensement de la population

ALLÔ MAIRIE

- Assurer une première écoute des souhaits, réclamations ou doléances de la population
- Recueillir les demandes d'intervention sur le domaine public formulées par la population
- Rediriger ces demandes vers les services compétents
- Assurer le suivi de ces demandes
- Traiter immédiatement certaines de ces demandes grâce aux interventions de l'équipe mobile

STANDARD TÉLÉPHONIQUE

- Assurer l'accueil physique et téléphonique de la mairie
- Renseigner, chaque fois que cela est possible, les interlocuteurs

MOYENS HUMAINS 40 AGENTS

@ccueil dématérialisé-
communication
(et reprographie) :
10 agents

@ccueil physique et sécu-
risation des actes :
22 agents

@ccueil téléphonique :
8 agents

TOTAL : 40 agents

MOYENS FINANCIERS

**Dépenses de fonction-
nement mandatées
au 31 décembre 2015 :**
137 002,83 €

INDICATEURS

17 campagnes
affiches abribus

14 campagnes
Force 8

21 programmes
(de 6 à 14 pages)

2 livrets
(28 à 80 pages)

393 programmes et documents divers
(2 à 8 pages)

51 bandeaux
illustrés pour le site
internet et facebook

11 journaux

COMMUNICATION

LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

1/ Dans le cadre de la nouvelle organisation
intégration à la nouvelle direction @ccueil-communication
rédaction de l'appel d'offres de la démarche Qualiville dans
le cadre d'une concertation avec l'ensemble des agents
lancement de cette démarche
rédaction du projet de direction

2/ Dans le cadre des activités du service

Campagne « On est patient, on vous attend », supports de
com pour un salon avec les professionnels de la santé

Campagne sur l'extension du périmètre du stationnement
payant

Exploitation des résultats de la campagne de téléconsultation

Supports pour les réunions publiques à Sainte-Geneviève
dans le cadre du programme de rénovation urbaine

Poursuite du film sur l'ANRU

Tchat du maire

Accompagnement de la construction de la chaufferie biomasse des Hauts d'Auxerre

Montée en puissance des réseaux sociaux (le cap des 5000
amis facebook a été franchi)

3/ A la reprographie

Finalisation de l'appel d'offres et achat d'un nouveau matériel

4/ Activités récurrentes auprès des autres services

Cabinet : organisation de conférences de presse, relation
avec les journalistes dans le cadre des relations entre les
journalistes et le maire, les journalistes et les élus. Agenda
hebdomadaire du maire.

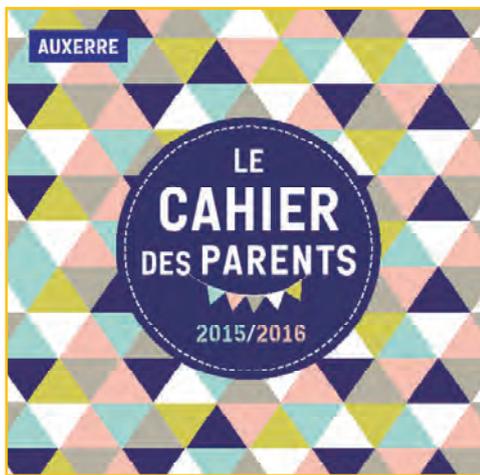
Événementiel : liens avec les organisateurs, suivi des relations
presse, promotion des événements au travers d'outils de communication
(supplément Couleurs de l'été, opérations Couleurs de printemps et
Couleurs de Noël..)

Urbanisme : accompagnement de l'ANRU (plaquettes, flyers,
réunions publiques, film, courriers, relations presse)

Quartiers-citoyenneté : suivi de la concertation sur les travaux
de rénovation urbaine, flyers, affiches, liens avec le dispositif
de démocratie de proximité et des conseils de quartier

Culture : rédaction d'articles dans Auxerre Magazine, rédaction
d'une newsletter hebdomadaire, promotion d'expositions et
d'événements culturels

Enfance : rédaction du Cahier des parents, campagnes pour
les inscriptions



LES OUTILS

- Auxerre Magazine : 10 numéros (16, 20 ou 24 pages)
- Le Lien (10 numéros)
- Site Internet
- Newsletter
- Affichage municipal
- Flyers
- Panneaux de chantiers et d'information
- Facebook



PARTICIPATION AUX GRANDS PROJETS TRANSVERSAUX

DÉVELOPPEMENT DURABLE *Limitation du nombre de photocopies, promotion du dispositif Cit'ergie, mise en avant des actions portées par les services*

PROJET ÉDUCATIF *Promotion des actions portées par les services en particulier par le Temps de l'enfant*

VILLE CONNECTÉE *Développement de la communication digitale, participation au Comité de pilotage du schéma directeur numérique, réflexion sur le rôle du community manager, développement des téléprocédures*

CONTRAT DE VILLE *Promotion des actions portées par les services*

INDICATEURS

35 253

prestations d'état civil ou de formalité administrative délivrées, dont

15 697

 au 1^{er} accueil.

888

 usagers reçus à la mairie de quartier Sainte-Genève et

747

 à la mairie annexe de Vaux.

24 193

actes d'état civil envoyés par courrier.

3 653

 actes d'état civil dressés au pôle État Civil, dont

2 141

 naissances,

124

 cérémonies de mariages et parrainages civils et

1 227

 décès.

2 165

 dossiers de Carte Nationale d'Identité et

2 881

 passeports traités

1 202

 dossiers d'inscriptions scolaires enregistrés et

7 017

 dossiers d'inscriptions aux activités périscolaires enregistrés.

ÉTAT CIVIL ET FORMALITÉS ADMINISTRATIVES

LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

1/ Organisations des élections départementales (22 et 29 mars) et des élections régionales (6 et 13 décembre).

2/ Signature des conventions du système COMEDEC (Communication Électronique des Données d'État Civil). Objectifs : simplifier les démarches pour les usagers, lutter contre la fraude documentaire, réduire les coûts de transmission entre la mairie et les offices notariaux...

3/ Dans le cadre de la réorganisation de la collectivité, réunions des agents pour le projet de direction.

4/ Développement du projet de service afin de : réorganiser le fonctionnement du service : acquisition d'un logiciel de gestion des files d'attente, début de la réorganisation des espaces de travail, s'orienter vers une « démarche qualité » : mise en place d'ateliers « QUALIVILLE » pilotés par l'Association Française de Normalisation (AFNOR).

PARTICIPATION AUX GRANDS PROJETS TRANSVERSAUX

DÉVELOPPEMENT DURABLE *Destruction pour recyclage de tous les documents à caractère confidentiel (actes d'état civil -brouillons-...).*

PROJET ÉDUCATIF *Inscriptions des dossiers scolaires et des dossiers d'inscription aux activités périscolaires en collaboration avec la Direction du Temps de l'Enfant.*

VILLE CONNECTÉE *Signature des conventions du système COMEDEC et réflexions sur la mise en place de télé-procédures.*

CONTRAT DE VILLE *Réflexions pour améliorer les conditions d'accès des usagers à notre service et la qualité de leur accueil.*

INDICATEURS

3 837 dossiers traités. Environ

42 840 appels téléphoniques reçus au standard de la ville soit 170 par jour.

2 944 interventions de l'équipe mobile, soit une moyenne de 12 par jours.

2 108 appels sur le 08000 89000

275 mails envoyés directement au service

142 mails envoyés par auxerre.com

499 signalements internes et veille technique

154 courriers ou supports papier divers

659 autres entrées données confondues.

Répartition des demandes par grandes thématiques :

442 problèmes liés à la propreté

264 problèmes liés à la voirie/signalisation

235 problèmes liés aux espaces verts

175 problèmes liés à l'éclairage public et aux feux tricolores

164 demandes d'aménagements urbains

94 problèmes liés au stationnement/circulation

83 dangers sur le domaine public et diagnostics

ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE

LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

1/ Réflexion sur la mise en place de la réorganisation générale des services : Allo-Mairie qui faisait partie de la DGST depuis sa création en octobre 2015, se trouve rattaché à la Direction de l'@-accueil communication.

2/ Regroupement de l'accueil téléphonique et du service Allo-Mairie sur le nouvel organigramme pour devenir le service accueil téléphonique général de la ville.

L'installation de ce nouveau service dans les mêmes locaux en centre ville est attendu courant du dernier trimestre 2016.

Celui-ci permettra la mise en place d'une polyvalence entre les différentes compétences et la proximité quotidienne avec les autres agents de notre grande direction.

3/ Participation des agents à la formation en interne par l'AFNOR pour acquérir le label Qualiville.

LES OUTILS

- 1 camion aux couleurs du service qui est continuellement sur le terrain
- 1 standard téléphonique en centre ville (03 86 72 43 00)
- 2 postes téléphoniques pour le 08000 89000 au CTM
- 1 logiciel spécifique pour le standard
- 1 logiciel partagé avec les services techniques pour Allo-Mairie
- Un savoir faire de l'ensemble de l'équipe

PARTICIPATION AUX GRANDS PROJETS TRANSVERSAUX

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Notre service est faible consommateur de fournitures.

VILLE CONNECTÉE

Le service de l'accueil téléphonique participe au projet de la ville connectée à travers ses actions téléphoniques et informatiques journalières avec le public.

DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Directrice : **MAGALI DOIX** à partir du 1^{er} avril 2015 - 03 86 52 27 97

PAROLES

Quel est le bilan de l'année 2015 ?

« Ce fut une année compliquée mais très intéressante car elle a été marquée par la mise en place de la nouvelle direction. Compliquée car nous avons du faire face aux départs en retraite de plusieurs cadres. Il a donc fallu s'organiser pour mener de front la mise en route de projets nouveaux et la pression du quotidien impulsée par les dossiers obligatoires. Intéressante, car elle a été basée sur la réflexion et l'action, comme par exemple l'implantation de la chaufferie bio masse des Hauts d'Auxerre. »

Comment avez-vous abordé les mutations de votre environnement ?

« La chronologie répond à cette interrogation. Car avec Citergie nous avons réfléchi à la mise en route d'un

Il a fallu s'organiser

schéma ambitieux et cohérent calqué sur les priorités du mandat. Forcément cela donne du sens, surtout lorsque tout cela est mené en transversalité avec les autres directions. Cette démarche qualité permettra à la Ville d'être récompensée par un label pour sa politique en matière environnementale. »

Et les usagers, sont-ils au coeur de votre démarche ?

« Oui, car de nombreuses actions quotidiennes sont directement placées à leur service comme par exemple la lutte contre l'habitat indigne, la lutte contre les nuisances sonores, les animaux errants. Il faut y ajouter le conseil, le soutien et l'aide apportée aux particuliers ou commerçants pour la mise en conformité avec la législation sur l'accessibilité. »

Energie-environnement :
MAGALI DOIX - 03 86 52 27 97

Santé / hygiène :
WILLIAM BIENIAK - 03 86 52 39 05

Prévention des risques :
CORINNE DEUTSCHBEIN - 03 86 52 39 04

MISSIONS

SANTÉ-HYGIÈNE

- Limiter la prolifération des nuisibles : campagnes de dératisation, désinsectisation, dépigeonnage...
- Traiter les différentes plaintes liées à l'insalubrité ou aux nuisances (habitat indigne, bruit, odeurs, mauvais entretien de propriété, etc).
- Mener des actions de prévention et promotion de la santé publique.
- Préconiser des mesures visant à garantir la sécurité des manifestations sur le territoire de la Ville et prendre les arrêtés municipaux correspondants.

SÉCURITÉ-PRÉVENTION DES RISQUES

- Garantir l'application et le suivi de la réglementation relative aux établissements recevant du public sur la Ville d'Auxerre, (instruction dossiers de demandes d'autorisation de travaux, visites des ERP, rédaction des arrêtés municipaux).
- Assurer le suivi des plans communaux de secours (inondation, canicule, risques industriels, risques naturels-gonflement des argiles, etc).
- Participer à l'élaboration des dossiers environnementaux et notamment suivre des dossiers de dépollution et de mo-



- dification des antennes relais de téléphonie mobile.
- Suivi du contrôle de la qualité de l'air intérieur dans les établissements sensibles.

ÉNERGIE ENVIRONNEMENT

- Gérer les contrats de Délégation de Service Public électricité/gaz/chauffage urbain.
- Continuer les actions Qualité Environnementale des bâtiments Ville par la mise en œuvre des engagements de la Ville (réduction des consommations énergie et émissions de gaz à effet de serre, amélioration de la qualité de l'air intérieur et du confort des usagers, prise en compte de l'environnement).
- Animer le Plan Climat Énergie Territorial et la démarche Cit'ergie, politique énergie-climat de la Ville.
- Accompagner les Directions dans la mise en œuvre d'actions de maîtrise de l'énergie et des démarches environnementales (biodiversité, mobilité, etc).
- Achat-gestion de l'énergie et de l'eau (bâtiments, espaces verts, éclairage public).
- Animation-sensibilisation sur l'environnement et les économies d'énergie.

MOYENS HUMAINS 10 AGENTS

Direction : 3 agents
Santé hygiène : 3 agents
Sécurité : 2 agents
Énergie Environnement :
2 agents
Total 10 agents
(des agents sont sur des missions Santé hygiène et Sécurité)

MOYENS FINANCIERS
Dépenses de fonctionnement mandatées
au 31 décembre 2015 :
25 202,91 €

INDICATEURS

Établissement recevant du Public
(accessibilité PMR et sécurité incendie)

274 dossiers de demande d'autorisation de travaux et demandes d'approbation d'agendas d'accessibilité programmée.

18 visites d'ouverture au public, soit

13 établissements et

5 chapiteaux,

35 visites de sécurité (périodiques et de contrôle),

15 dossiers grands rassemblements et GN6.

Périls – Mise en sécurité

5 dossiers périls bâtiments, dont

4 périls ordinaires,

1 déclaration préalable de péril imminent,

17 visites constat

Sécurité sanitaire

Entretiens-vérification annuelle de :

6 défibrillateurs, dont

2 au SNAS, 1 au Stade Auxerrois, 1 pour Force Athlétique, 1 au complexe gymnique, 1 à la mairie annexe.

Administration

901 courriers adressés

51 arrêtés portant sur l'ouverture ou le maintien d'ouverture d'un établissement.

10 arrêtés portant sur périls et mises en sécurité.

SÉCURITÉ PRÉVENTION DES RISQUES



LES OUTILS

Chaque agent de la Direction dispose d'un poste informatique, et la Direction se partage 1 véhicule utilitaire pour les interventions et 2 véhicules légers.

PARTICIPATION AUX GRANDS PROJETS TRANSVERSAUX

DÉVELOPPEMENT DURABLE *La prise en compte du changement climatique est intégrée au futur Plan Communal de Sauvegarde, avec un renforcement de la gestion de crise en cas de canicule et d'inondations.*

PROJET ÉDUCATIF *Accompagnement de tous les établissements d'enseignements en cas de déclenchement des Plan de Prévention et Mise en sécurité.*

INDICATEURS

Interventions

279 interventions rapides (ramassage animaux morts, désinsectisation, désinfection, dératisation, dépigeonnage, effarouchement étourneaux).

40 nouveaux dossiers nuisances (nuisances olfactives, sonores, feux, terrains insalubres).

Logements indignes

75 dossiers logements indignes et problèmes de comportement.

119 visites (constats, contrôles après travaux et rédaction rapports)

41 logements indignes ré-ouverts à la location consécutivement à la réalisation de travaux de mise en conformité.

Animaux

92 stérilisations chats mâles et femelles, avec l'Association *Les Amis des chats*.

2 campagnes de dératisation générale sur

98 RUES (en mai et en novembre), soit

180 kg d'appâts raticides employés.

Santé / salubrité

Gestion du contrat d'entretien, de nettoyage, de désinfection de

15 bacs à sable présents dans les écoles et crèches de la ville

Administration

306 courriers adressés.

334 certificats notariés.

180 arrêtés pour les manifestations.

SANTÉ/HYGIÈNE

LES OUTILS

Le service hygiène possède également du matériel de mesures utilisé pour les visites de logement ou pour la gestion des plaintes.



PARTICIPATION AUX GRANDS PROJETS TRANSVERSAUX

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Dans le cadre de la politique de l'Animal en ville, projet de déploiement de ruches en ville, action du programme Biodiversité en ville de la Direction .

PROJET ÉDUCATIF

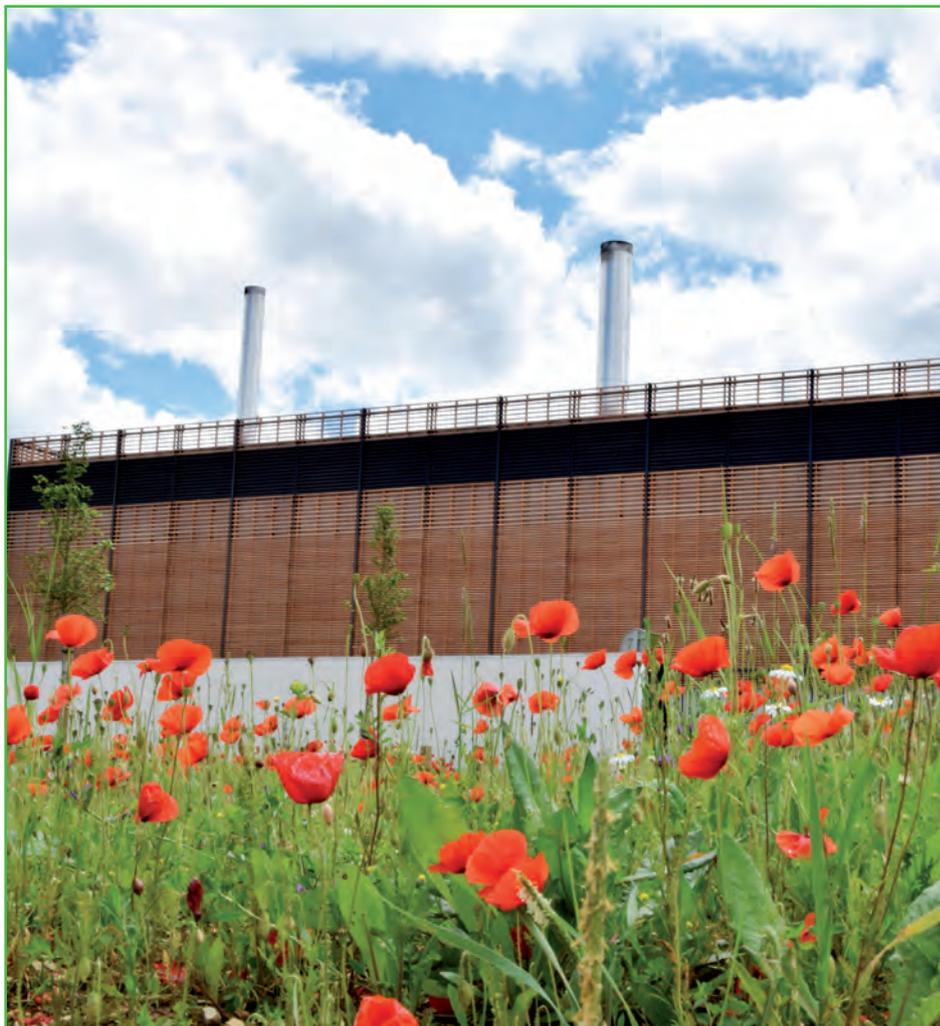
Le service prépare, avec l'Association Les Amis des chats, des actions de sensibilisation à la maltraitance des animaux dans les structures d'accueil des enfants.

VILLE CONNECTÉE

Le service participe à l'évolution des outils informatiques pour une meilleur prise en compte des demandes des habitants.

Conseils et suivi sur environ
10 opérations bâtiments environ.

Animations de **6**
ateliers d'état des lieux
Cit'ergie.



LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

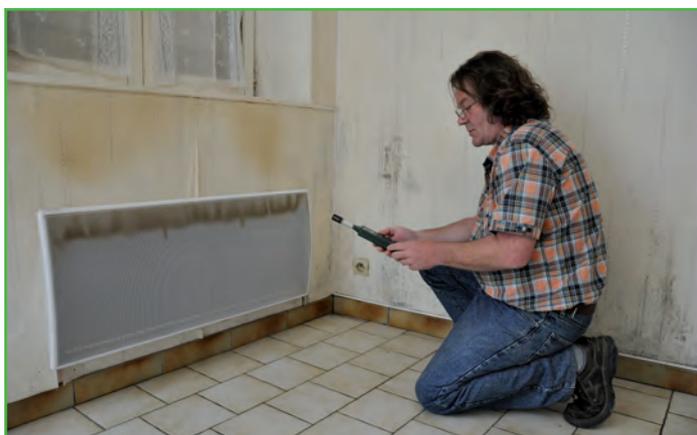
- 1/ Mise en place de la Direction du développement durable, reprenant notamment les missions du service Qualité Environnementale des Bâtiments et les missions de la Direction hygiène et gestion des risques.
- 2/ Engagement de la démarche de labellisation Cit'ergie, réalisation de l'état des lieux fin 2015.
- 3/ Mise en service de la chaufferie biomasse du réseau de chauffage urbain des Hauts d'Auxerre et de deux installations solaire thermique sur des équipements sportifs.
- 4/ Choix d'un prestataire pour la mise en service du suivi énergétique du patrimoine bâti de la ville.

5/ Lauréat de l'Appel à projets Manag'R pour expérimenter sur le futur projet du Stade Pierre Bouillot une méthodologie de prise en compte de la qualité de l'air dans une construction de bâtiment, en partenariat avec l'ADEME.

6/ La mission énergie est en cours de transfert du service GPBE de la Direction du patrimoine bâti vers la Direction du Développement Durable.

La mission Qualité Environnementale des Bâtiments est poursuivie par la Directrice.

La ville a également une convention avec la Communauté d'Agglomération pour la mise à disposition d'un agent de cette dernière pour la mise en œuvre du Plan climat de la ville.



LES OUTILS

- Chaque agent de la Direction dispose d'un poste informatique, et la Direction se partage 1 véhicule utilitaire pour les interventions et 2 véhicules légers.
- Le service dispose de matériel de mesure des consommations énergétiques ainsi que d'une caméra thermique .

PARTICIPATION AUX GRANDS PROJETS TRANSVERSAUX

DÉVELOPPEMENT DURABLE *Le service porte la politique énergie-climat et environnement de la ville, accompagne les directions et met en place la labellisation Cit'ergie*

PROJET ÉDUCATIF *Le service devient relais du label national eco-école et met à disposition des affiches « fiches conso » dans toutes les écoles.*

VILLE CONNECTÉE *Un logiciel de suivi des consommations énergétiques va permettre de mesurer l'énergie consommée et d'en décliner des interventions pour réduire la facture.*

DIRECTION DU CADRE DE VIE

Directeur : **STÉPHANE CUZON** - 03 86 94 83 51

PAROLES

Quel bilan tirez-vous de cette année 2015 ?

« L'action principale a été la fusion d'une partie des trois directions qui a débouché sur la création de la direction du cadre de vie, désormais composée des espaces verts, d'une partie de l'ancienne DETP et d'une partie de la propreté. Cela s'est effectué après de nombreuses réunions de concertation et des déménagements. Globalement, les agents ont joué le jeu et sont satisfaits du résultat car ce projet a permis une adhésion à un projet et une méthode. »

Les habitants aiment qu'on les écoute

Comment vous êtes-vous adapté à un environnement en pleine mutation ?

« Pour nous cela se mesure facilement car le nombre de sollicitations et la fréquence des sollicitations des habitants vont croissant. Nous devons donc soigner notre capacité de réaction.

Les habitants aiment qu'on les écoute et qu'on leur accorde de l'attention. Ils savent qu'on ne peut pas toujours dire oui mais exigent d'être écoutés. Surtout, ils sont attentifs aux délais et ne tolèrent pas qu'on laisse pourrir une situation.»

L'écoute des usagers devient donc essentielle ?

« Effectivement. Nous travaillons pour développer ce sens de l'écoute et pour calquer la réactivité de notre organisation à leurs souhaits. Nous leur devons des réponses.»

CHEFS DE SERVICES

Régie

RICHARD MALHERBE - 03 86 94 83 55

Contrats - Travaux

SEBASTIEN LEVAILLANT - 03 86 94 83 54

Exploitation qualité patrimoine

GILLES TILHET - 03 86 94 83 66

MISSIONS

RÉGIE

Cimetières :

- Gérer les opérations funéraires
- Gérer les concessions et les monuments
- Faire respecter les dispositions réglementaires
- Garantir l'entretien des cimetières

Espaces Verts :

- Entretien des espaces verts publics et privés de la Ville ainsi que les terrains de sports
- Embellir le domaine public
- Gérer techniquement et administrativement les surfaces vertes

Propreté :

- Entretien du domaine public manuellement et mécaniquement
- Désherber manuellement les trottoirs et les fils d'eau
- Retirer les tags
- Participer à la viabilité hivernale

Signalisation :

- Gérer la signalisation verticale et horizontale
- Gérer le mobilier urbain
- Gérer les aires de jeux
- Gérer les décorations de Noël
- Gérer la circulation



CONTRATS - TRAVAUX



- Travaux de gestion et d'amélioration des infrastructures, des réseaux et des espaces verts
- Entretien des infrastructures et des réseaux
- Gestion des contrats de maintenance dans les domaines d'interventions : éclairage, signalisation, voiries, réseaux, assainissement, espaces verts, ouvrages d'arts, vidéo protection, mobilier électrique, horodateurs, sanitaires publics, illuminations.

EXPLOITATION QUALITÉ PATRIMOINE

- Assurer la bonne gestion des actes d'occupation du domaine public dans le cadre de travaux
- Assurer le suivi et le traitement des Déclarations de Travaux et Déclarations d'Intention de Commencement de Travaux.
- Assurer la surveillance du domaine public dans les domaines des travaux, tags et propreté
- Gérer et développer le plan de maintenance de l'espace public
- Assurer la gestion du patrimoine arboré
- Garantir la gestion administrative et financière de la direction
- Assurer le suivi des demandes ATAL et E.ATAL

MOYENS HUMAINS 143 AGENTS

Régies : 128 agents

**Contrats travaux :
5 agents**

**Exploitation qualité
patrimoine : 10 agents**

TOTAL : 143 agents

MOYENS FINANCIERS

**Dépenses de fonction-
nement mandatées
au 31 décembre 2015 :
2 456 694,88 €**

INDICATEURS

150 000

heures travaillées

700 barrières,
potelets et panneaux
de police posés ou
remplacés

250 000

sacs de « toutounets »
distribués

1 710 tonnes
d'immondices collec-
tées

12 000
concessions gérées

680 kilomètres
d'accotements fau-
chés.

RÉGIE



LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

Création du service qui regroupe :

- cimetières,
- propreté,
- signalisation,
- voirie

LES OUTILS

- 250 machines à moteur
- 100 véhicules et engins immatriculés
- Réunion bi-mensuelle transversale entre les techniciens métiers
- Mise en place de tableaux de bord de suivi d'activité par métiers : signalisation, voirie, cimetières, propreté, espaces verts

PARTICIPATION AUX GRANDS PROJETS TRANSVERSAUX

DÉVELOPPEMENT DURABLE : *Zéro phytosanitaire sur espaces verts, production biologique intégrée aux serres*

VILLE CONNECTÉE : *Démarche e.atal, dématérialisation mise en ligne des documents funéraires*

PROJET ÉDUCATIF : *Participation aux N.A.P. et aux projets de jardinage éducatif par la mise à disposition de personnel et de fournitures.*

INDICATEURS

9 000

points d'éclairage

50 carrefours à

feux

16 000 m²

de voirie rénovée.

CONTRATS-TRAVAUX

LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

1/ Création du service

2/ Etablissement d'un diagnostic et d'un programme de rénovation de l'éclairage public

LES OUTILS

- Mise en place de tableaux de bord de suivi d'activité par métier : assainissement, voirie, électricité, espaces verts, propreté
- Réunion bi-mensuelle avec les techniciens métier.



PARTICIPATION AUX GRANDS PROJETS TRANSVERSAUX

DÉVELOPPEMENT DURABLE : *Suppression de la totalité des lampes à vapeur de mercure, intégration de lampes LED sur 3 % du patrimoine, utilisation minimum de 10 % de produits recyclés dans les enrobés de voiries, mobilité douce (prolongement de la Coulée Verte), mise en accessibilité de 2 km de trottoirs avenue Jean Jaurès.*

VILLE CONNECTÉE : *Mise en place d'éclairage à variation d'intensité*

PROJET ÉDUCATIF : *Rénovation des espaces extérieurs du groupe scolaire Jules Cuillier, Pôle enfance des Rosoires*

CONTRAT DE VILLE : *Requalification de la rue Renoir, requalification du parc Sainte-Geneviève.*

INDICATEURS

1 280 autorisations d'occupation du domaine public délivrées

800 consultations D.T. ou D.I.C.T.

1 650 traitements et réponses ATAL

280 interventions d'effacement de tags.

EXPLOITATION QUALITÉ PATRIMOINE

LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

1/ Création du service *Exploitation qualité patrimoine*

2/ Déménagement regroupement du service au Centre des affaires des Boutisses

3/ Modernisation et informatisation du traitement des demandes d'occupation du domaine public



LES OUTILS

- Mise en place de tableaux de bord de suivi d'activités pour l'ensemble des occupations du domaine public
- Réunions hebdomadaires sur le suivi administratif du service et de la direction (compte rendu et mise à jour de tableaux de bord)
- Réunions mensuelles avec l'ensemble du service (compte rendu et mise à jour de tableaux de bord)

PARTICIPATION AUX GRANDS PROJETS TRANSVERSAUX

DÉVELOPPEMENT DURABLE : participation aux actions pour la labellisation « Ville éco propre » : label obtenu en 2015, lutte éco-responsable contre les processionnaires du pin

PROJET ÉDUCATIF : mise en place des jardins partagés dans le cadre d'une éducation sociale.

VILLE CONNECTÉE : dématérialisation du traitement des arrêtés depuis la demande jusqu'aux transmissions internes, suppression des fax et remplacement par un e.traitement des demandes

DIRECTION DU DYNAMISME URBAIN

Directeur : **PIERRE GUILBAUD** - 03 86 72 43 69

CHEFS DE SERVICES

Études / Projets

PIERRE GUILBAUD - 03 86 72 43 69

Droits des Sols

CORINNE POINSOT - 03 86 72 44 94

Planification - Foncier et Droits de place

JEAN-PIERRE PLUVINET - 03 86 72 43 14

MISSIONS



ETUDES-PROJETS

- L'élaboration et le pilotage des études relatives à l'aménagement des espaces publics identifiés par le plan de mandat,
- L'élaboration et le pilotage des études nécessaires à la mise en œuvre des projets et opérations d'aménagement,
- La mise en place et le pilotage des dispositifs de concertation avec les habitants,
- La coordination de l'action des services municipaux autour des projets,
- Le pilotage des études relatives aux dossiers de planification tels le Plan Local d'Urbanisme (PLU), le Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRN), le Plan Local de l'Habitat (PLH), etc.



DROIT DES SOLS

Ce service a pour principales missions :

- L'accueil du public,
- La réception et la vérification de la complétude des dossiers déposés par les pétitionnaires,
- Le lancement des consultations des services extérieurs,
- La transmission des dossiers au service mutualisé de la Communauté de l'Auxerrois pour instruction,
- La mise à la signature des décisions et leur transmission aux demandeurs,
- Le suivi et la conformité des travaux,
- Les contentieux,
- L'instruction des demandes d'autorisation d'Occupation du Domaine Public notamment les terrasses, les extensions commerciales sur trottoir ou espace public, etc.
- L'instruction des dossiers relatifs à la publicité, les enseignes et pré-enseignes.

PLANIFICATION FONCIER - DROITS DE PLACE

- Le pilotage des études relatives aux dossiers de planification tels le PLU, le PPRN, le PLH, etc.,
- L'action foncière : acquisitions et cessions,
- La gestion des marchés et parkings,
- La gestion du stationnement payant sur le centre ville,
- La gestion des manifestations foires et marchés.

MOYENS HUMAINS 27 AGENTS

Droit des sols :

6 agents

Études et projets :

7 agents

Planification/Foncier/

Droits de Place :

14 agents

TOTAL : 27 agents

MOYENS FINANCIERS

Dépenses de fonctionnement mandatées

au 31 décembre 2015 :

69 797,79 €

INDICATEURS

760 autorisations d'urbanisme délivrées en 2015 (permis de construire, permis d'aménager, certificat d'urbanisme, déclaration préalable).

Suivi de **208** marchés (mardis, mercredis, vendredis et dimanches).

289 dossiers d'occupation du domaine public.

LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

1/ Réorganisation de la Direction du Dynamisme Urbain dans le cadre de la réorganisation générale des services

2/ Mise en place du service mutualisé droit des sols et SIG avec la Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois.

3/ Constitution du dossier de protocole Nouveau Programme National de Renouveau Urbain (NPNRU) pour les quartiers Brichères - Sainte-Geneviève et les Rosoirs.

4/ Étude du projet d'aménagement de la place Degas dans le cadre du Programme de Renouveau Urbain (PRU) Sainte-Geneviève

5/ Lancement de la procédure de révision du PLU

6/ Lancement de l'étude sur les trois pôles stratégiques Porte de Paris, Batardeau-Montardoins, et Gare d'Auxerre



PARTICIPATION AUX GRANDS PROJETS TRANSVERSAUX

DÉVELOPPEMENT DURABLE

A travers la démarche PLU et la démarche Cit'ergie.

CONTRAT DE VILLE

Dans le cadre du PRU et du NPNRU.

